Abonnement : à l'étranger : $6.00.
au Canada : $4.00.

Téléphones : Rédaction 651.
Administration et Librairie, 457.

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

La Publicité est un facteur primordial dans les affaires et dans mon opinion, l'annonce dans le journal est la meilleure, car celui-ci est le plus fort medium dont le publiciste puisse se servir.

JOSEPH LAPORTE,
vice-président,
Laporte-Martin Ltée.

"PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XLI—No 106 Chicoutimi, VENDREDI, 23 DECEMBRE 1927

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay

N IGNORE LA CAUSE DU FEU QUI A DETRUIT L'HOSPICE

Leclerc, Prévot des incendies a terminé son enquête relativement à la destruction de l'hospice St-Charles dans la nuit du 11 décembre.

FAITS HEROIQUES REVELES

Le nombre des victimes de cet incendie est 33.

AUTRES DETAILS

Québec, 23. — (De notre correspondant). — L'enquête de M. Eugène Leclerc, Prévôt des incendies, sur l'incendie de l'hospice St-Charles s'est terminée hier soir, après des témoignages intéressants. La cause du feu n'a pas été découverte mais l'interrogatoire des témoins a appris au prévôt et aux avocats présents des incidents qui se sont déroulés dans la nuit tragique du 11 décembre. Le plus important témoignage a été celui du policier Roy.

Mentionnons aussi celui du Dr Tancrède Fiset qui déclara avoir vu pendant la catastrophe, deux pompiers qui déambulaient sur la rue, en s'éloignant du théâtre de l'incendie comme si leur tache avait été accomplie. Le Dr Fiset n'a pas pu nommer les deux hommes non plus. Au cours de la séance de l'après-midi, le Prévôt des incendies entendit le témoignagne du Capitaine Bédard, qui rapporta comment il avait trouvé le cadavre de l'héroïque Rosa Goudreault près du lit des fillettes.

Le chef Adjoint, Jacob, demeura sur la sellette pendant près d'une heure et expliqua qu'il avait été retardé d'une minute lorsqu'il courut à l'avertisseur pour sonner l'alarme générale. Le chef Jacob affirma que les échelles portatives étaient suffisantes pour sauver les enfants avant l'arrivée des grandes échelles, mais que lorsque la seconde alarme fut sonnée, il était trop tard pour sauver les petites pensionnaires de l'hospice.

M. P.-J. Jobin, inspecteur des bâtisses, dit que l'hospice rencontrait comme édifice toutes les exigences des constructions pour la protection des vies en cas de feu.

La Révérende Mère St-Romuald, Supérieure, à la fin de l'enquête, déclara que lenombre des pertes de vie dans l'incendie avait été de 33.

Mardi, commencera l'enquête de M. Eugène Leclerc, sur le second désastre, celui du pensionnat St-Jean-Berchmans.

UNE LETTRE

Québec, 23. — (De notre correspondant). — La Rév. Mère Marie de St-Romuald, supérieure de l'Hospice St-Charles, vient d'écrire à l'hon. N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, pour le remercier de sa sympathie et de sa générosité. La supérieure dit notamment:

(Suite à la 7ème page)

PRESIDENT

Québec, 23 D.N.C. — M. Henri Roy, de cette ville, vient d'être élu président de l'Association des Ingénieurs forestiers de Québec. M. Angus Graham a été élu vice-président et M. Lauréat Gardiau secrétaire .Les directeurs de cette Association sont MM. Avila Bédard, H. Kieffer, B. Guérin et Thomas Maher.

ES AVOCATS DE LA DEFENSE ONT LA PAROLE

e Antoine Rivard et Me Alleyn Taschereau ont parlé les premiers.

ET LE VERDICT?

Québec, 23. —De notre correspondant — Les interrogatoires dans quatrième procès de la femme Gal- ont pris fin, hier midi. Les der- s témoins entendus dans cette cau- désormais célèbre ont été Rode- k Simpson, Louis Tremblay, Ar- nd Lemay, Henri Prince, Louis gal et Mme E. Downey. Ces té- ins ont été amenés en contre-preu- par la Couronne.

Henri Prince est celui qui accom- gna Walter Simpson chez Mme rdière, rue Latourelle, laquelle déclaré, avec sa fille, que Simp- aurait dit chez elle que Mme ulop était innocente et qu'il était pour sauver sa propre tête. In- rogé par le procureur de la Cou- ne, Prince a déclaré n'avoir pas ndu Simpson faire cette déclara- au cours de leur visite chez Mme verdière. A Me Taschereau, il t qu'il ne fut pas toujours avec mpson et Mme Laverdière, au urs de cette visite.

Me Antoine Rivard, un des pro- eurs de l'accusée, a commencé les idoiries hier après-midi. Me Ri- rd a parlé en français. Son adres- aux jurés a duré deux heures et rie.

Ce matin, à 10 heures, Me AL-

(Suite à la 7ème page)

M. PARADIS LETOURNEAU, CARON ONT ETE FETES

Québec, 23 D.N.C. — L'hon. nateur Philippe Paradis, que le gouvernement King vient d'appeler sénat, l'hon. M. J.-E. Caron, mi- tre de l'Agriculture et l'Hon. M. uis Létourneau, nommés conseil- rs législatifs, par le gouvernement aschereau, ont été, hier soir, à 10 ures et 30, l'objet d'une grande anifestation organisée par le club Réforme et le club Taschereau. e fête s'est déroulée dans les salles Club de Réforme. L'hon. L.-A. aschereau, l'hon. Lucien Cannon et ombreux députés assistaient à la ré- ion.

"Il y a une chose que j'aime", dit on. M. Taschereau, "c'est d'aller au delà des frontières, chanter Province de Québec. Je sais qu'- la cause libérale est entre bonnes ains. Cela fait du bien d'aller au proclamer les aspirations de no- Province. Tout ce que je vou- rais, ce serait un autre orateur plus quent que moi pour y aller.

L'année dernière nous en avons eu M. Lucien Cannon a parcouru Ouest. Il y a proclamé nos désirs nos aspirations, notre idéal et nos spoirs."

Le Premier Ministre fit ensuite l'éloge des honorables Paradis, Caron et Létourneau. Parlant des prochaines élections complémentaires, M. Taschereau dit qu'il n'ignore pas que dans Québec-Est nombreux sont ceux qui désirent recueillir la succession de M. Létourneau. Il fit un appel à l'union et à l'accord.

Le solliciteur-général parla aussi, ainsi que les hon. Paradis, Caron, Létourneau et M. H. Laferté, le futur "Orateur" de la Législature.

UN PRIX DE DROIT CIVIL VIENT DE FRANCE

Québec, 23. — (De notre correspondant). —M. le Batonnier Général, Elzéar Baillargeon, vient de recevoir de l'Ordre des Avocats à la cour de Paris, une magnifique médaille de bronze qui servira de prix de droit civil, dans la Province de Québec. Cette médaille a été envoyée par le Batonnier de Paris Me Guillaumin. C'est sur l'initiative de Me Aubépin, qui nous a déjà rendu visite les avocats de Paris ont fait à la Province de Québec, l'hommage gracieux de ce prix de droit civil.

MINEURS TUES

Mohawk, Michigan, 23 — Serv. Presse Canadienne — Quatre mineurs ont été tués et trois autres blessés alors qu'un wagonnet chargé de minerai tomba sur eux 1,500 pieds au fond de la mine de cuivre Mahawk, hier.

LE BUDGET EST ADOPTE AU SENAT FRANCAIS

C'est une belle victoire pour le Premier Ministre Poincaré.

REDUCTION

Paris, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Le premier ministre Poincaré vient de piloter habilement le budget à travers l'agenda si chargé du Sénat. La mesure gouvernementale a été adoptée, hier soir, par un vote de 271 à 17, après qu'on eut fait subir nombre de modifications mineures au bill qui venait de la Chambre des députés. Le budget fut adopté à la Chambre le 12 décembre dernier par un vote de 405 à 125 et le ministre avait réussi ce précédent d'écarter la politique des discussions du budget. Le sénat a réduit les dépenses de 1927 de 42,515,000,000 francs à 42,301,000,000 francs (environ $2,115,050,000) et le revenu de 42,567,000,000 francs à 42,497,000,000. Ces chiffres font espérer un surplus de 196,000,000 francs, (environ $9,800,000) à comparer avec le surplus de 52,000,000 donné par la Chambre.

A cause de ces modifications, le budget devra repasser devant la Chambre d'où il reviendra au sénat et ce jusqu'à ce qu'on en soit venu à un accord, lequel se produira probablement avant Noël.

LE RETOUR DE M. HENRI BRAY A QUEBEC, HIER

Québec, 23. — (De notre correspondant). — M. Henri Bray, un des directeurs de la compagnie du Chemin de Fer Québec-Chibougamou, est revenu d'Angleterre, hier, enchanté de son voyage. En trois semaines, M. Bray a accompli la mission que ses collègues du bureau de direction du Québec-Chibougamou lui avaient confiée.

"Je reviens très satisfait de mon voyage, a dit M. Bray. Pendant mon bref séjour à Londres, je n'ai entendu que des éloges sur la Province de Québec et son excellent gouvernement et il n'en tient qu'à nous d'attirer des capitaux anglais pour assurer le développement de nos richesses naturelles."

QUATRE CHINOIS COMMUNISTES ONT ETE EXECUTES

Hankéou, Chine, 23. — (Serv. Presse Canadienne).— Quatre communistes chinois ont été exécutés hier soir. L'un d'eux est supposé être le chef d'un soulèvement communiste à Toung-Chan, il y a une quinzaine de jours. Il s'était emparé de la ville, y avait établi un gouvernement paysan et fait des massacres dans la bourgeoisie et la classe commercante de Toung-Chan. Douze femmes russes ont été arrêtées récemment, puis relâchées. Mais on retient encore bon nombre de prisonniers russes. L'agent de la banque russe Dahl à Hankéou a été traduit en cour martiale. La sentence n'a pas été révélée. Mais on croit que lui et les deux autres russes qu'on amena menottes aux mains devant le tribunal, seront fusillés.

Plusieurs quartiers-généraux d'unions ouvrières ont été fermées et leurs chefs mis en état d'arrestation et accusés de communisme. Ils sont actuellement en prison en attendant leur jugement.

UN TRAGIQUE AVERTISSEMENT

A PROPOS DU NAUFRAGE DU S-4

Rome, 23 — Serv. Presse Canadienne — L'organe du vatican, l'"Osservatore Romano" qualifie de "tragique avertissement" le naufrage du sous-marin américain S-4. Il fait remarquer que ce désastre s'est produit "au moment où les rivalités d'armements reprennent tenaces et implacables."

Devant les nombreux désastres de sous-marins en temps de paix, il conclut : "Quand on a la foi, on doit se dire que ces tragédies sont des appels à la justice de la part de la Providence Divine universelle qui abhorre les guerres fratricides des humains. Et les victimes que cette préparation militaire exige ne meurent pas pour la paix et le progrès de la fraternité des peuples ,mais dans le désespoir, dans d'affreuses conditions et pour la barbarie.

Mais le fait que tous les Eats-Unis prient pour le salut des hommes qui sont enfermés dans la coque d'acier est sympathiquement commenté par cette remarque "quand on prie, il y a de l'espérance, il y a de la foi."

UN CREDIT DE $55,000,000.

GARANTI A L'ITALIE PAR L'AMERIQUE

New-York, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — On a annoncé hier qu'un crédit total de $55,000,000 à $125,000,000 serait garanti à l'Italie pour la stabilisation de la lire sur une base-or de 5.31 sous ou de 19 lires au dollar. La Federal Reserve Bank a décidé d'acheter pour $35,000,000 de billets commerciaux de la Banca d'Italia et la compagnie J.-P. Morgan a augmenté son crédit à la même institution à $25,000,000.

Les cinq millions de livres sterling qui restent sont garanties par les banquiers londonniens de Morgan, qui sont Grenfell and CCompany,Baring Brothers and Co. Ltd. The Hambros Bank Ltd et N. M. Rotschild et fils. La balance qui s'élève à environ $45,000,000 est souscrite par diverses banques de l'Europe centrale. Le crédit actuel apparait aux milieux bancaires comme la dernière mesure pour la stabilisation de la devise italienne. On le considère comme un appui plutôt que comme un réel besoin des finances italiennes. Les premières démarches ont été accomplies en novembre 1925 alors que le comte Volpi, ministre des finances, après avoir remboursé les dettes de l'Italie, négocia un emprunt de $10,000,000 avec la Banque Morgan pour fins de stabilisation. Avec cette base, le gouvernement a pu établir une réserve. On a besoin de ce nouveau crédit comme réserve secondaire en cas d'urgence grave.

AVERTISSEMENT DES AUTORITES DE L'HYGIENE

Montréal, 23 — D.N.C. — Le service provincial d'hygiène attire l'attention du public sur la contamination des eaux du St-Laurent et de la rivière des Prairies autour de Montréal, ainsi que sur les règlements qui concernent la coupe et la récolte de la glace. L'article 38 des règlements du service provincial d'hygiène se lit comme suit. Il n'est pas permis de récolter ou d'emmagasiner de la glace pour des fins commerciales ou pour conserver les aliments DESTINES au commerce sans une autorisation du conseil municipal ou du bureau d'hygiène.

LES ACTIVITES MARITIMES DE LA METROPOLE

Montréal, 23 — D.N.C. — Les navires anglais sont de nouveau en tête de la liste des transatlantiques qui ont visité le Port au cours de la saison écoulée, mais les navires norvégiens ont enlevé la seconde place aux navires américains. Il est entré dans le Port, durant la saison un total de 1610 navires représentant un tonnage de 4,992,486, une augmentation sur l'année dernière de 189 navires et de 770,750 tonnes.

LE PROBLEME DE L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Montréal, 23. — (De notre correspondant). — "Ce chargeur est appelé à résoudre le problème de l'enlèvement de la neige à Montréal, nous déclarait hier soir, l'échevin, Théodore Morgan alors qu'il regardait travailler la grue, mécanique de la Leamy Cartage Regd., rue Sherbrooke Ouest. Depuis la récente bordée de neige qui a atteint une épaisseur d'environ 20 pouces, les critiques ont été nombreuses à l'adresse des administreurs de la ville. Il faut pourtant avouer que le département de la Voirie était prêt à faire face à la situation mais la main d'oeuvre aussi bien que les voitures à neige faisaient défaut.

LA SURVIVANCE VA VISITER L'EST DE LA PROINCE

Sherbrooke, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — La Survivance Française, ce groupement de Canadiens-français qui vient de l'Ouest pour nous visiter, est arrivée ici hier et y passa la nuit. En arrivant, les visiteurs ont été conduits à l'hôtel de-Ville où ils furent officiellement reçus par le maire J.-K. Edwards. Puis, ils visitèrent l'archevêché où ils furent accueillis par Mgr Osias Gagnon, évêque de Sherbrooke. Durant l'après-midi, ils visitèrent l'Hospice du Sacré-Coeur, l'hôpital St-Vincent de Paul et le couvent du Mont Notre-Dame. Dans la soirée, un banquet fut offert aux délégués par la ville au Séminaire Saint-Charles. On y remarquait l'évêque de Sherbrooke, le maire Edwards, le député C.-B. Howard et grand nombre de citoyens éminents.

TROIS DECORATIONS SONT REMISES A LINDBERGH

Mexico, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Les boys scouts mexicaine, enthousiastes de l'idéal de virile jeunesse du colonel Charles-A. Lindbergh, lui ont conféré leurs trois plus hautes décorations, ils l'ont fait chevalier de l'ordre du lion, de l'ordre de l'aigle, de l'ordre du tigre. La cérémonie s'est déroulée à l'ambassade américaine; elle a paru causer autant de plaisir à Lindberg que tout ce qu'on a fait jusqu'ici en son honneur depuis une semaine. Le développement de l'aviation et le relèvement de la jeunesse sont des sujets chers au coeur du jeune aviateur.

RETARDEE

Québec, 23. — (De notre correspondant). — La vente des limites à bois, par le département des Terres et Forêts, qui devait avoir lieu, au Parlement, le 30 décembre courant, a été retardée. Elle a été fixée au 4 février prochain. Dans l'intervalle on fera une étude plus approfondie des concessions qui seront mises en vente.

JEAN DE BREBOEUF

Montréal, 23 — D.N.C. — Les Pères Jésuites ,du collège Sainte-Marie, ont décidé de donner à leur nouveau pensionnat de la Côte des Neiges le nom de Jean de Bréboeuf en l'honneur de celui qui fut comme le chef de la troupe héroïque de nos martyrs.

LE CONCERT DU NOUVEL AN AU RADIO CNRM

Il sera irradié de Montréal, par tous les postes du Canadien National.

LE PROGRAMME

Montréal, Qué., 23. — Spécial au "Progrès". — Une expérience unique, dans la transmission radiotéléphonique à travers tout le Dominion, vient d'être réussie par le service de radio du chemin de fer National du Canada. Elle aura pour effet l'irradiation simultanée du concert du nouvel an par les postes CNRM Montréal, CNRO Ottawa, CNRQ. Québec, CNRT Toronto et CNRW Winnipeg.

Entre Toronto et Winnipeg les ingénieurs du Réseau National se sont servis du courant porteur qui transmettait en même temps un concert et un message d'après le code Morse. Les deux portèrent sur le fil sans qu'il y ait interférence d'un côté ou de l'autre.

Le programme de la nouvelle année sera irradié mercredi le 28 décembre de Montréal, au poste CNRM et l'expérience révisée permettra de l'irradier en même temps des autres villes nommées plus haut simultanément.

Sir Henry Thornton, président du Canadien National, et M. W.-D. Robb, vice-président, parleront de la salle du prince de Galles, à l'Hôtel Windsor. M. Robb parlera en français.

Le programme musical commencera à 8 heures avec des mélodies de l'ancien temps. A 8 heures 30 il y aura une période de musique des auteurs à 9 heures, Sir Henry Thornton adressera la parole, puis M. Robb à 9 heures 30. Après le discours de M. Robb un quintette de musique russe se fera entendre jusqu'à 10 heures 30. Le Programme clôturera une période de musique de grand opéra.

Nous remarquons parmi les artistes Viola Benoit, soprano, Mme Carow, contralto, Mme Fabre, Mezzo Soprano, Paul Valade, ténor, J. Lefebvre, Baryton. La petite orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de M. J.-J. Gagnier et le quintette russe sous la direction de M. J.-H. Haft.

ON NE TROUVE PAS LE JEUNE R. FOURNIER

Québec, 23. — De notre correspondant. — Les recherches faites jusqu'ici pour retrouver le jeune Richard Fournier, disparu depuis l'incendie du Pensionnat St-Jean Berchmans, ont été vaines. On sait que cet enfant, âgé de neuf ans, était malade et était couché au quatrième étage de la maison qui a été rasée par les flammes.

On commence à croire qu'il a péri dans l'incendie. Ce n'est pas avant quelques jours que l'on pourra vérifier cette croyance. Hier on a jeté par terre le mur qui constituait une menace et on va commencer sous peu à déblayer les ruines.

VERS LA COTE NORD

Québec, 23. — (De notre correspondant). — Le brise-glace "Montcalm" quittera Québec le 2 janvier à destination de la Côte Nord et de l'Ile d'Anticosti. Le vapeur arrêtera pour l'accomodation des passagers qui feront le voyage et des consignataires de marchandises aux différents ports intermédiaires.

LA CHASSE SE TERMINE PAR LA CAPTURE DE W. HICKMAN

Le supposé meurtrier de Marian Parker a été arrêté près de Echo, Orégon, par deux constables, alors qu'il fuyait dans une automobile qu'il avait volée.

LES AVEUX DE L'ACCUSE

La police ne croit pas un mot de son histoire de complice.

AUTRE CHASSE

Pendleton, Oregon, 23. — (Serv. Presse Canadienne). —Une des plus sensationnelles chasses à l'homme que l'ouest ait vues dans ces dernières années, s'est terminée hier après-midi par la capture de William-Edward Hickman, le jeune fugitif, accusé de l'enlèvement et du meurtre de Marian Parker de Los Angeles. La capture a eu lieu près d'Echo, Orégon.

Le grand jury de comté l'a désigné comme le ravisseur et meurtrier de la fillette et on l'a enfermé sans mandat. Hickman, suivi depuis Seattle où, mercredi dernier, il aurait dépensé un des billets de $20., obtenus du père de la victime, a été trouvé par deux constables de Pendleton, sur une route écartée de l'Orégon.

Il s'était enfui de Los Angeles dans une grosse automobile qu'il avait volée. Dans la prison de Pendleton, il perdit contenance et avoua qui il était.

Il dit que la fillette avait été tuée vendredi mais déclina toute responsabilité dans l'accomplissement du crime, affirmant que c'était l'oeuvre d'un "démon". La jeune fille a été étranglée avec un fil, dit-il. Soumis à un interrogatoire serré, aux quartiers-généraux de la police, Hickman se mit à pleurer et laissa échapper le nom d'un complice dans le crime,Andrew Cramer, de Los Angeles. L'addition de ce nouveau nom embrouille encore cette affaire, et, forte de cette information, la police de Los Angeles s'est lancés sur une autre piste. Le nom de "June Dunning" est aussi mentionné comme complice dans cette affaire, mais la police parmi tant de Cramer n'a pu trouver le bon, jusqu'à présent. On ne trouva pas davantage de June Dunning.

La police cependant n'accepte pas facilement l'histoire d'Hickman et elle base ses soupçons sur les précédents de Hickman quand il fut arrêté pour avoir forgé des chèques. Il fut alors renvoyé de la banque où le père de Marian Parker était assistant-caissier. "Hickman est un fieffé menteur", affirme le détective qui s'occupe de cette cause.

Mais même si la confession du jeune homme est véridique et même si Andrew Cramer était le véritable meurtrier, le procureur du district juge que les aveux de Hickman suffiraient à le faire condamner à mort si les faits sont prouvés. Car la loi de Californie prévoit à ce que, lorsque deux ou plusieurs personnes s'unissent pour commettre un acte illégal causant la mort d'une personne, chacune peut être trouvée coupable de meurtre.

LA VISITE DE L'HON. AMERY AU CANADA

Ottawa, 23. — Serv. Presse Canadienne. — La visite au Canada de l'hon. L.-C. Amery, secrétaire d'Etat pour les Dominions, aura la durée suivante: le 6 janvier, il arrivera à Vancouver, C.-A., et le 3 février, il repartira de Saint-Jean, N.-B. Durant son voyage, il portera la parole à quatorze ou quinze réunions comprenant lunches des Canadians Clubs et des clubs Empire, diners de Chambre de Commerce et de clubs alpins. Le ministre sera accompagné de son épouse qui est une canadienne, née à Whitby, Ont.

MOSCOU PROTESTE

Moscou, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — A Moscou, à Leningrad et dans plusieurs villes de la Sibérie, on a tenu des assemblées de protestations contre l'exécution de citoyens soviétiques par les Cantonnais qui ont réprimé cruellement les tentatives de soulèvements communistes.

LES FAUBOURGS

Montréal, 23 D.N.C. — La Commission spéciale, nommée pour étudier l'opportunité d'adopter le système de faubourgs ,dans l'Ile de Montréal, tiendra une assemblée cet après-midi, à trois heures, à l'hôtel de Ville, dans la salle de réunion de la Commission Métropolitaine, sous la présidence de M. Gaspard DeSerres.

NOTRE AVENIR ET NOS RELATIONS AVEC L'EMPIRE

Un discours de l'hon. R.-B. Bennett, à Toronto, hier soir.

NOTRE DEVOIR

Toronto, 23. — Serv. Presse Canadienne. — "L'avenir et la grandeur de ce pays dépendent entièrement du maintien de nos relations avec l'empire", a déclaré hier soir l'hon R.-B. Bennett, chef du parti Conservateur. "Pour ma part, je n'ai jamais cru devoir m'excuser de croire que le progrès du Canada est lié à celui de l'empire. Le premier devoir de tout gouvernement canadien est de former avec notre population un tout harmonieux, le second consiste à éviter les alliances étrangères et les traités qui affecteraient nos ressources naturelles, le troisième demande que le Canada maintienne sa position dans l'empire."

"Conservons notre idéal, a-t-il demandé, car sans idéal, les nations doivent périr. Formons-nous un idéal accessible. Cherchons à innover et à voir grand, c'est de cette manière seulement que nous pouvons progresser. La présence d'une si nombreuse audience s'intéressant aux choses nationales est un précieux encouragement pour celui qui a entrepris une tâche aussi ingrate que difficile", remarqua M. Bennett en terminant.

PROROGATION DES COMMUNES A LONDRES

Londres, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Le Parlement a été prorogé aujourd'hui dans toutes les fermes traditionnelles. Il se réunira de nouveau le 7 février. Comme c'est l'usage, les membres du loyal parlement, conduits par le sergent d'armes, portant la masse, entouré de pertuisaniers, se rendirent à la Chambre des Lords pour entendre le discours du Trône qui fait la revue du travail de la session. Le discours a été lu par le lord chancelier. Sa Majesté déclare que le gouvernement britannique ne veut pas augmenter ses programmes de construction navale, en dépit de la "faillite temporaire de la conférence navale de Genève". Elle affirme que la politique du gouvernement anglais quant aux dettes interalliées est de ne pas exiger plus que le montant nécessaire pour couvrir les obligations propres du gouvernement et les réparations. Sa Majesté fait aussi remarquer que des accords ont été conclus avec tous les pays intéressés, sauf la Russie. La Grande-Bretagne continuera de baser sa politique sur une coopération loyale avec la Société des Nations.

SOYONS PATRIOTES: Procurez-vous immédiatement l'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE Magnifique Volume Illustré de 200 pages. -:- Prix 25c franco au

Service de Librairie du Progres

CARNET SOCIAL

M. J.-Alphonse Alain, Gérant de la Circulation du "Progrès du Saguenay" est parti pour Québec, hier soir. Il passera le temps des fêtes chez son père, M. Alphonse Alain, 10, Ste-Thérèse, Québec.

M. Néré Bolduc, de Grande-Baie, était en promenade à Chicoutimi, cette semaine, chez sa fille, Mme Mérid Simard. Il était accompagné de sa fille, Mlle Marie-Berthe.

M. Raymond Boivin, étudiant à l'Université de Québec, est à Chicoutimi pour les vacances de Noël, chez son père, M. Elzéar Boivin.

Mlle Caroline Gendron, de Québec, est en promenade chez son frère, M. Napoléon Gendron et sa soeur, Mme Thomas Coudé.

Etaient enregistrés à l'hôtel Commercial le 22 décembre: MM. J. Landry, Québec; A.-L. Beaulieu; J.-E. Lavoie, Jonquière; C. Giroux, Québec; R. Gagné, Québec; Alf. Grenier, Roberval; H.-B. Cassedy, Québec; T. Tremaine, Québec; J.-E. Lafontaine, Arvida; V. Landry, Ville.

Etaient enregistrés à l'Hôtel Chicoutimi le 22: MM. A. Legendre, Québec; A.-M. LeBel, Québec; W.-C. Murphy, Montréal; O. Boucher, M. Tremblay.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue, le 22: MM. G. Prince, Hébertville; X.-L. Brouillard, Hébertville; A. Charbonneau; Eph. Gauthier, Québec; J.-A. Gobeil, Chicoutimi; Ladislas et Arthur Tremblay, Irénée Paré, Roberval; A. Couture, Hébertville; Mme E. Lessard, Jonquière; J.-H. Thiboutot.

M. Honorius Tremblay, de Grande-Baie, est parti pour les Etats-Unis, après avoir passé quelques semaines au chevet de son père, dangereusement malade.

M. et Mme Paul Tremblay, de Saint-Bruno, sont de retour d'un voyage de quelques semaines chez leur fille, Mme Edouard Gagnon, de N.-D. d'Hébertville.

Jonquière, 23. — De notre correspondant, M. J.-O. Bradet. —

Etaient enregistrés à l'Hôtel Jonquière, le 20 décembre: MM. Albert Fortier, Montréal; J.-H. Côté, Québec; J.-A. Plante, Québec; J.-C. Boisjoli, Québec; J.-B. Farlardeau, Lorettville; O. Paré, Québec; E. Imbeau, Chicoutimi; J.-Henri Thivierge, Québec; L. Bertrand, Chicoutimi; W.-J. Gunns, Montréal; J.-A. Tardif, Québec; E. Allil, Québec; J.-E. Girouard, Québec; F.-T. Cluff, Montclair; J.-A. Lessons, Lévis; A. Delwaide, Chicoutimi.

Etaient enregistrés à l'hôtel Windsor ces jours derniers: MM. Jos. Bergeron, Jonquière; A. Jalbert, St-Joseph d'Alma; Janvier Lasure, Halifax; M. et Mme L. Michaud, St-Félicien; M. et Mme P. Ouellet, Jonquière; M. et Mme C. Tremblay; Chicoutimi; E. Jalbert, Alma; M. Dufour, Port-Alfred; M. et Mme Eugène Tremblay, Chicoutimi; Georges Gauvreau, Arvida; M. et Mme Jos. Simard, Boston; M. et Mme A. Gagnon, Boston; M. et Mme D. Duchêne, Montréal; Mme Alfred Tremblay, Alma; R.-A. Nelson, New-York; H. Clapoff, Grand'Mère.

M. Gustave Delisle, député provincial de Chicoutimi, était de passage à Kenogami, mercredi soir, où il a fait un éloquent discours, à la salle du nouveau collège, à Kenogami.

FUNERAILLES IMPOSANTES DE M. FR. HUDON

La cérémonie funèbre — Le cortège.

Kenogami, le 22 (D.N.C., M. J.-O. Bradette)

Hier matin en l'église de Kénogami, avaient lieu les funérailles de M. Françis Hudon, époux de Dame Maria Larouche, décédé le 17 décembre dernier, à l'âge de 29 ans et 9 mois.

Homme d'une bonté remarquable, il était un citoyen en vue de Kénogami.

L'assistance prouva qu'il avait acquis l'estime de toute la population.

L'église avait revêtu ses plus belles parures de deuil.

M. L'abbé Lapointe, curé de la paroisse, fit la levée du corps, et M. l'abbé L.-P. Hudon, du séminaire de Chicoutimi et cousin du défunt, chanta le service assisté de MM. les abbés Achille Trottier et Léonce Deschêne comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service MM. les Abbés Jos Lapointe et Antonio Bouchard célébrèrent des messes aux autels latéraux.

La messe de requiem fut exécutée par la chorale de la paroisse, sous la direction de M. André Roche.

Mlle Cécile Levasseur touchait l'orgue. M. François Potvin, chanta "l'Introit" et le "Sanctus" M. Trudel chanta le "Libera".

M. D. Lapierre du corps de police municipale précedait le cortège funèbre

Les porteurs étaient quatre frères du défunt. MM. Louis, Charles, Joseph et Arthur Hudon.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, une fillette âgée de 4 ans, Jeannette, sa mère: Mme François Potvin, née Demerise Bernier, une soeur, Mme Auguste Larouche, Georgiana, de St-Henri de Taillon; six frères: Louis, Charles, Joseph, Arthur, Marcellin et Jean-Baptiste, son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Edmond Larouche, de St-Henri de Taillon.

Dans le cortège funèbre, on remarquait: M. et Mme Charles Haniel, Arthur Potvin, ses cousins; Mlles Rose-Anna Larouche, Germaine Hudon, ses nièces, Jean-Thomas Hudon, son neveu, M. et Mme Jos. Hudon, M. et Mme Delvas Tardif, M. et Mme Charles Hudon, M. et Mme Georges Bergeron, de St-Charles; M. et Mme Jos. Deschêne, M. et Mme Jos. Pilote, M. et Mme François Potvin, Mmes Deschêne, Landry, J.-Adélard Bilodeau; MM. Charles Angers, Jos. Lévesque, J.-Auguste Tardif, Albert Girard, Jos. Asselin, O. Gagnon, Jos. Savard, Adélard Tremblay, D.-Ernest Fortin, Alexandre Belly, Edmond Bélanger, Jos. Lapierre, David Lessard, Eugène Naud, Jos. Bergeron Ls Fillion, Armand Fortin, Jean Arsenault, Olivier Trudel, Albert Bouchard, Philippe Lépine Ernest Lépine, J.-Baptiste Martel, Arthur Hudon, Louis Hudon; Mlles Aimée Fillion, Emilia Bergeron, Gertrude Villeneuve, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Charles Caron, entrepreneur de pompes funèbres de Jonquière.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse.

Un grand nombre de messes, bouquets spirituels et cartes de sympathies ont été adressés à la famille du regretté défunt.

La famille Hudon prie tous ceux qui ont bien voulu témoigner leur sympathie, soit par offrande de messes, ou bouquets spirituels, de bien vouloir accepter leurs plus sincères remerciements. Elle remercie tout spécialement ceux qui ont assisté aux funérailles.

A la famille en deuil, "Le Progrès du Saguenay", offre ses plus sincères sympathies.

AU TEMPS DES FETES

Il n'y a aucune époque au cours de l'année qui puisse réunir les familles comme "Le Temps des Fêtes" —Noël et le premier de l'an. Fussiez-vous aux extrémités du globe, Noël vous réunirait au foyer si la chose était en votre pouvoir. Autrefois alors que les facilités de transport d'aujourd'hui n'étaient pas connues, les gens parcouraient de grandes distances de peine et de misère, pour passer "Les Fêtes" au sein de la famille.

De nos jours quelle différence. Les chemins de fer, les plus modernes, vous offrent le confort uni à la vitesse. Cette année encore des milliers et des milliers de personnes se déplacerons pour Noël et le Jour de l'An. Aussi, au chemin de fer du Canadien National, l'on s'est déjà mis à l'oeuvre ardument, pour vous rendre le voyage des plus rapides et des plus confortables.

Toute personne désirant payer les frais de voyage de parents ou d'amis de n'importe quel endroit, n'a qu'à déposer le montant requis entre les mains de notre agent le plus rapproché. Les billets seront délivrés dans quelques heures et sans aucuns frais supplémentaires.

Pour votre propre avantage, procurez-vous vos billets de chemin de fer et de wagon-lits le plus à bonne heure possible.

Voyagez par le chemin de fer Canadien National. Faites parvenir vos souhaits de Noël et du premier de l'An par le Télégraphe Canadien National. Expédiez vos cadeaux par la compagnie de messagerie du Canadien National.

Pour renseignements, etc., s'adresser à tout agent du Canadien National, 10, rue Ste-Anne ou 231, rue St-Joseph, Québec. Tel. 2-8200.

A L'INDEX

Rome, 23. — Le Pape Pie XI a confirmé la décision de la congrégation du Saint Office en mettant à l'index l'ouvrage de M. Léon Daudet "Le Voyage de Shakespeare".

Le livre, un des premiers ouvrages de l'ardent chef monarchiste, publié en 1890, venait d'être réédité en une édition de luxe, et se vendait beaucoup non seulement parmi les adhérents du parti royaliste en France, mais aussi parmi le public en général.

"Le Voyage de Shakespeare" est le récit d'un voyage imaginaire à travers l'Europe du barde d'Avon, écrit d'une manière humoristique, dans lequel Shakespeare, sous le nom de "Maitre Guillaume", s'entretient avec toutes espèces de gens. Le passage qui aurait provoqué l'interdiction du livre par la congrégation du Saint Office, serait un discours mis dans la bouche d'un certain personnage qui attaque le clergé et l'Eglise d'une manière des plus violentes.

Les Modèles Exclusifs

Que vous trouverez chez

Mme Ribaud

233, rue Racine
Chicoutimi

donneront à vos tout petits une distinction particulière.
Vêtements en laine irrétrécissables.
Robes et Bonnets de baptême.
Grand choix d'ouvrages estampés,
les meilleurs marchés.
Linge de table.
Modèles uniques de nappes brodées — Style français.
Pour tous ces articles de choix, le plus juste prix.

Réconfort aux mains gercées

Si profondes et douloureuses que soient les gerçures, *la bouteille magique* y aporte un prompt soulagement. L'Absorbine Jr. fait disparaitre la sensibilité et cesser la douleur. C'est un antiseptique qui prévient l'infection. Ce double effet est prompt et sûr. Le soulagement s'opère très vite. L'Absorbine Jr. soulage aussi la plupart des autres affections de la peau.

Chez le pharmacien du coin, $1.25 la bouteille.

W.-F. YOUNG, Inc.
Immeuble Lyman,, Montréal

Absorbine Jr
LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

BAPTEMES

Sainte-Anne, 23. —

Le 14 déc., M. et Mme Alexis Boivin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 15 sous les prénoms de Marie-Françoise-Madeleine. Parrain, Roch Boivin, cousin de l'enfant; Marraine Clothilde Boivin, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Pitre Lagacé, de St-Honoré.

CARTES
d'Affaires et Professionnelles

BARBIER

Barbier

G.-ART. MORIN
Salon de barbier le plus moderne et hygiénique. Trois maîtres-barbiers expérimentés à votre disposition. — Pour messieurs, dames et domoiselles
105, Racine, - - - Chicoutimi

Hôtel

Le Rendez-vous du voyageur
HOTEL BELLEVUE
Ave Labrecque, — Chicoutimi
Service de 1er ordre — Garage à la disposition des voyageurs.
PRIX MODERES
Devise : Service courtois et confort.

TAILLEUR

Tailleur

ANTONIO NOEL
MARCHAND-TAILLEUR
Ouvrage à la main
Satisfaction Garantie
Marchandises "King Fisher"
363, Racine, — Chicoutimi
(Voisin de l'avocat Chayer)

GARDE-MALADE

Garde-Malade

MLLE A. FORGUES
GARDE-MALADE, Enregistrée
77, rue Racine, Tél. 469
CHICOUTIMI

ARCHITECTE

Architecte

SYLVIO BRASSARD
B.A., B.A.A.
Architecte diplômé de l'école des Beaux-Arts de Montréal.
Membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec.
Et de l'Institut Royal des Architectes du Canada.
Bureau: Edifice Julien, Rue Racine, Tél. 356
Résidence: 391 rue Racine, Tél. 817

Architecte

Wilbrod Dubé - Ingénieur Civil
RAOUL CHENEVERT
ARCHITECTE
143, rue Racine, Tél.:
CHICOUTIMI
20½ d'Aiguillon, Tél.: 2-14
QUEBEC

Architecte

PIERRE LEVESQUE
ARCHITECTE
Diplômé de l'A.A.P.Q., Membre de l'I.R.A.C.
SPECIALISTE:
pour Eglises et Maisons Religieuses
115, rue St-Jean, — QUEBEC

Architecte

Tél. 356 et 357 C.P.
ALFRED LAMONTAGNE
Diplômé de l'Association des Architectes de la province de Québec.
Membre de l'Institut Royal des Architectes Canadiens
Edifice Julien. En face de l'Arène
Chicoutimi

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Comptable-Vérificateur

LARUE & TRUDEL
Comptables agréés —
Chartered Accountants
J.-Art. LaRue, C.A.; Eugène Trudel, C.A.; J.-Wilfrid Boulet, C.A.; Maurice Chartré, C.A.; Maurice Samson, C.A.; Emile Beauvais, C.A.; David Robillard, C.A.
LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
71, rue St-Pierre, Québec
190, rue St-Jacques, Montréal

Comptable

Spécialité : Audition mensuelle
ANTOINE CLOUTIER
C.P.A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

DENTISTE

Dentiste

Dr PAUL RIVERIN
Dentiste.
EDIFICE JULIEN,
12 Avenue Morin, coin Racine
Tél. 880. Résidence 43

MEDECINS

Médecin

TEL 803
Dr EDMOND POTVIN
Ex-Interne de l'Hôpital St-Michel Archange de Québec
Médecine Générale
Bureau : 132, rue Racine

NOTAIRE

Notaire

ELZEBERT POULIOT
Notaire
Port-Alfred, Cté Chicoutimi

SYNDIC AUTORISE

Syndic Autorisé

R.-Ernest LEFAIVRE,
L.I.C., L.A.
Comptable et Liquidateur
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

DR J.-D. PAQUIN CHIRURGIEN-DENTISTE
LICENCIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
ex-interne de l'Institut Franco-Américain — ex-interne de la clinique du Dr Chas-A. Fortier
Tous les travaux faits en 8 heures — St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean

Une suggestion—donnez un Waterman: cadeau que tous apprécieront! Celui qui reçoit un Waterman en connait la valeur et sait que c'est le porte-plume préféré depuis plus de quarante ans.

Crayons, $1.00, $1.50, $2.00, $3.50, $4.50 et plus.

Porte-plume, $2.50, $4.00, $5.00, $6.50, $7.00 et plus.

Montures spéciales argent ou or à prix attrayants.

Nouveaux fixe-porte-plume pour dames, couleurs variées, fini uni ou perle à $5.50 et $6.00.

Le nouveau porte-plume NUMERO SEPT tel qu'illustré résout le problème du choix de la pointe. La bande de couleur sur le porte-plume vous servira de guide. Cela vous permet de choisir en toute confiance la pointe exacte que vous désirez.

Demandez-lui un Waterman's

Choix et Service chez 5,500 marchands canadiens B2711F

Nous vendons les plumes et articles Waterman
L.-H. CARRIER Ltée
138, rue Racine, CHICOUTIMI
Tél. 166 W

Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay
IMPRIMEURS-LIBRAIRES
12, avenue Labrecque
Tél. 457 et 651
CHICOUTIMI

Vous désirez des impressions soignées et en plusieurs couleurs? Adressez-vous au "Progrès du Saguenay".

Café Canadien

ST-FELICIEN

Repas à toute heure.
Bonbons de qualité
Tabacs de toute sorte.
Crème à la glace
Fruits et Légumes.

SPECIALITE: Cigares et Cigarettes de toute sortes.

IN MONTREAL
Stop at the
HOTEL LaSalle
1260 DRUMMOND ST.
Le seul hôtel à appartements de Montréal. Location centrale, confort et tranquillité. Prix modérés pour un jour ou plus longtemps. Livret et tarif sur demande.
E.-H. Frappier, gérant.

VIOLON GRATIS

Un véritable Violon avec archet est offert gratis, aux personnes qui vendront pour nous, seulement 16 gros livrets d'aiguilles et en donnant gratis, d'après notre plan un sachet parfumé et un dé à coudre à chaque client. Ecrivez-nous sans faute pour recevoir ses aiguilles, ainsi que notre catalogue d'autres cadeaux pour garçons

PREMIUM MAIL ORDER
Département M. J. Edifice Bédard Québec.

D. De Santis
Contracteur
Chicoutimi

Vente de Fourrures

Notre stock est au grand complet. Assurez-vous le premier choix, vous aurez plus grande satisfaction.

Superbe assortiment. Les meilleures valeurs dans cette belle fourrure. Chics manteaux avec garniture de Vison, de Marte d'Alaska de Fitch, d'écureuil gris, etc., tous garantis :
VALEURS SPECIALES
REMODELAGE : Manteaux remodelés à prix modérés.

J.-R.-L. BILODEAU
Marchand de Fourrures
163, Rue Racin
TEL. 428. RES. 540
Maison canadienne-française

NE négligez pas de lire les annonces du "Progrès", elles vous donnent tous les jours de bons moyens d'économie.

Encouragez le commerce local

NEW ★ STAR CAFE
205, RUE RACINE En face de la Banque Canadienne Nationale. TEL. 304

LE GLOBE
343, RUE RACINE A la nouvelle ARENA TEL. 671

LA MEILLEURE CUISINE A CHICOUTIMI

REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Réguliers ou à la carte

HUITRES SOUS TOUTES SES FORMES SERVIES A TOUTE HEURE

L'ANNONCE SUGGERE

et....

LE COMMERCE PROSPERE

Plus que huit jours avant le jour de l'an.

C'est le temps de penser à donner quelque chose pour étrennes. Offrez un manteau en fourrure pour cadeau de Noël et du jour de l'an.

Manteaux en fourrure

POUR CADEAUX DE NOEL

Manteaux en Seal . . . . $75. à $125
Manteaux patagany $112.50 et $145.
Manteaux Seal garnis en patagany gris clair $150. et $190.
Manteaux en Seal garnis en écureuil . . . . . $145. à $250.

L.-H. Carrier, Limitée
138, rue Racine, Chicoutimi. - Tél. 166w

VENDREDI, 23 DECEMBRE 1927

Le Travail ou Progrès est édité par le Syndicat des Imprimeurs ou Progrès de Chicoutimi, qui fait aussi tout genre d'impression ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Quand on ne respecte pas le dimanche

Le dimanche violé, c'est le présage de tous les malheurs; c'est la foi éteinte, la prière abandonnée, l'éternité oubliée; c'est Dieu supprimé dans la vie de l'homme. Si un peuple généralisait ces fautes, ce serait un peuple comme on n'en a jamais vu dans le cours des siècles: un peuple sans religion.

LEON XIII

Gouttes de bon sens . . .

L'inauguration des usines de Dolbeau s'est faite d'une façon brillante. Si l'ouverture d'un moulin à papier n'est pas précisément un événement nouveau dans ce pays-ci, c'en est quand même un qui ne manque pas d'importance.

Les usines sont bien situées et bien aménagées, la petite ville qui y a déjà commencé à poindre dans cette solitude sera construite avec goût; et son organisation a su éviter dès l'origine certaines erreurs qui ailleurs ont amené des mécomptes.

Nous nous réjouissons donc de la création au Lac St-Jean de cet autre centre industriel, et nous lui souhaitons tout le bien possible. Bon nombre des nôtres y trouveront du travail et une vie rémunérable et, en même temps, les cultivateurs des environs, un marché commode.

Cette industrie nouvelle a déjà commencé d'ailleurs à faire sentir ses heureux effets. En six mois elle a pu obtenir et faire construire trente milles de chemin de fer que huit ou dix paroisses agricoles réclamaient vainement depuis quarante ans et qu'on jurait à chaque élection de bâtir, qu'elles réclameraient encore et auraient réclamé longtemps si les intérêts de la pulperie de M. Walberg n'étaient intervenus.

* * *

Mais il semble que dans les discours prononcés à l'occasion de l'inauguration des moulins de Dolbeau on ait pris plaisir à créer une certaine confusion. On a tenté d'établir une relation nécessaire entre la construction de ces usines et ce qu'on a appelé la tragédie du Lac St-Jean. Pourtant la distinction est facile. Dolbeau est une affaire, le barrage de l'Ile Maligne, une autre; l'inondation des terres, une autre encore; et l'inondation illégale et sans droit des terres, une autre encore; elles ne se supposent pas nécessairement.

Dolbeau n'a rien à faire avec l'inondation des terres; n'a à son sujet aucune responsabilité; son existence n'en dépend point.

Le barrage de l'Ile Maligne n'avait pas besoin de refouler les eaux au point 17.5 pour être en mesure de fournir à Dolbeau 50 ou 60,000 C.V.

Bien plus, on n'eût pas pratiqué un seul trou de mine dans le roc de la Grande-Décharge, on n'y eût pas jeté un seul sac de ciment que Dolbeau se fût construit la même chose, dès là que la Duke-St-John s'était assuré une limite de 1000 milles carrés de bois à pulpe, voisine du moulin et très avantageuse pour le transport du bois à l'usine; il n'y avait qu'à développer les chutes d'eau de son propre domaine ou celles de la Péribonca. Les années prochaines diront tout ce qu'il y a là de disponible.

Si un marchand peut vous fournir des bottes qui vous conviennent, vous les achetez de lui; mais s'il n'en a pas, est-ce à dire pour cela que vous vivrez nu-pieds ou que vous ne sortirez pas? Vous vous en procurez ailleurs dussent-elles coûter un peu plus cher. Le sort de vos pieds est lié bien accidentellement au premier fournisseurs.

Des calembredaines comme il s'en est dit l'autre jour : "Pas d'inondation des terres, pas de Dolbeau" passent encore dans la région où elles ne trompent personne, si ce n'est ceux qui veulent absolument être trompés; mais en toute honnêteté, il faut bien se garder de les répéter ailleurs afin de ne pas surprendre la bonne foi des gens.

* * *

L'on n'a donc pas manqué l'occasion de se moquer spirituellement de la tragédie du Lac St-Jean, lorsque, comme on vient de le voir, rien ne l'exigeait précisément. L'on n'a pas manqué de faire rire aux dépens de braves Canadiens français dont le seul crime est d'aimer la justice et d'être attachés à leur terre.

Franchement c'est indigne! et il s'est trouvé des gens pour rire et applaudir.

Quand même les cultivateurs qui luttent pour leurs biens auraient par ailleurs tous les torts, on devrait respecter au moins leur faiblesse, on devrait respecter les sentiments auxquels ils obéissent car ils ne font là rien qui soit indigne d'hommes d'honneur.

* * *

"Si auparavant le Lac St-Jean n'était renommé que pour l'abondance de ses bluets, il a acquis aujourd'hui plus d'importance. De gros capitalistes sont venus..." (Paroles de l'hon. Premier Ministre).

Oui! c'est la Duke-Price qui a découvert et colonisé le Lac St-Jean!

Le grenier de Québec; une farce!

Le plus riche des 65 comtés de la Province, ça ne compte pas!

Un revenu annuel de 12 millions représentant un capital de repos de 200 millions, ça ne compte pas!

Trente ou quarante paroisses, ça ne compte pas!

Une population de 50,000 Canadiens français, ça ne compte pas!

La culture, l'élevage, le commerce, l'industrie locale, l'industrie laitière, ça ne compte pas!

Une vie religieuse, intellectuelle, sociale parfaitement organisée, est moins remarquable que le commerce des bleuets.

Soixante-quinze ans de travail, de lutte acharnée pour faire reculer la forêt et agrandir le domaine de la chère patrie et le conserver à ses fils, ça ne compte pas!

Peine, bûche, sème, colon et habitant canadien; fais du pain! Frères du Lac St-Jean, bercez le ber des familles nombreuses!

Ce qui compte, par exemple, c'est un moulin à papier bâti par l'étranger!

PHILIPPE

AU FIL DE LA PLUME

Congrès de colonisation

Mardi, mercredi et jeudi de cette semaine, un grand congrès de colonisation a été tenu à Amos, Abitibi. Le compte-rendu de cette louable initiative ne nous est pas encore parvenu. D'après le programme tracé par les organisateurs, le congrès devait traiter de la classification des lots, du recrutement des colons, du placement des colons, de la vente des lots, de la surveillance des lots, de l'aide au colon, du crédit de la Colonisation, et, en ce qui concerne l'agriculture proprement dite, de la production agricole et de la sylviculture. Ces diverses questions, de la plus haute importance dans un pays comme l'Abitibi, devaient être traités par des conférenciers sachant les besoins particuliers des régions de colonisation: MM. les abbés Clovis Beauregard et Charles Minette, tous les deux missionnaires - colonisateurs; MM. Julien Beaudry et Olivier Nadeau, M. Joseph Dumont; MM. les agronomes Alexandre Rioux et France Brien; M. l'abbé Meunier, curé de La Reine; M. Hector Authier, député de l'Abitibi. Nous ne doutons pas que ce congrès ait remporté un franc succès et qu'il servira non seulement l'Abitibi, mais la colonisation en général. Les sujets mis à l'étude et les conférenciers inscrits au programme nous en donnent la certitude.

La visite de M. Amery

Les dépêches annoncent la visite au Canada du lieutenant - colonel Amery, secrétaire d'Etat pour les Dominions. Ce personnages britannique, qui exerce une influence considérable dans les milieux impériaux, s'intéresse à l'émigration anglaise, et, en particulier, à celle des mineurs dont le chômage forcé est devenu un grave ennui pour l'Angleterre. Il n'y a donc pas de doute que son passage parmi nous lui sera une occasion d'inviter les autorités fédérales à favoriser l'émigration anglaise. Jusqu'à quel point répondra-t-on à ses avances? On sait que notre ministre de l'Immigration n'est pas entiché des émigrants qui nous viennent des Iles Britanniques. M. Forke n'a-t-il pas déclaré récemment qu'il leur préférait ceux de l'Europe continentale? S'il se trouve parmi ces derniers des bolshévistes, ajoutait-il, ils sont moins dangereux que ceux de Glasgow et de Londres. Lors de la visite de M. Amery, il ne faudra pas oublier cette autre considération: nous ne sommes pas chargés de résoudre les problèmes de l'Angleterre. Nous comprenons que le chômage de ses mineurs lui est un dur fardeau; mais ce n'est pas une raison pour le Canada de se faire jocrisse. Nous ne pouvons recevoir les mineurs anglais sans provoquer chez nous le chômage. Car cette classe d'émigrants ne pourrait faire autrement que demeurer dans les villes et les centres industriels qui sont déjà encombrés. Ainsi, nous souhaitons que la visite de M. Amery, le mois prochain, ne soit pas l'occasion de fausses complaisanses coloniales de la part des autorités fédérales.

Nomination de sénateurs

Le gouvernement King est en train de créer des nouveaux sénateurs. En moins d'une semaine deux nominations ont été faites pour la province de Québec: l'Hon. Paradis et M. N.-K. LaFlamme, avocat de Montréal. D'autre part, le premier ministre nommera sous peu les titulaires aux trois sièges vacants du Sénat pour l'Ontario. Ici, une question se pose: rendra-t-on justice aux Franco-Ontariens? A plusieurs reprises, ces derniers ont demandé un deuxième siège de sénateur. Leurs réclamations n'ont pas été entendu. Le seront-elle cette fois? M. Charles Gauthier, du *Droit*, écrivait au commencement de l'année, alors que M. King nommait un sénateur catholique de langue anglaise: "Avant la mort de M. Mc Hugh, cinq de ces sénateurs étaient de langue anglaise, un seul était de langue française. Ils auraient eu ainsi deux sénateurs, et les catholiques de langue anglaise quatre, proportion qui était encore à l'avantage de ces derniers. — Le premier ministre a rejeté leur demande et nommé un cinquième sénateur catholique de langue anglaise. — Peu de décisions politiques auront été aussi bien marqués au coin d'un injustice aussi froidement calculée. Car M. King et les membres du cabinet avaient été mis depuis longtemps au courant de la situation des Franco-Ontariens. — N'auraient-ils pas eu en mains les documents nécessaires qu'ils n'avaient qu'à scruter le résultat des dernières élections fédérales. N'était-ce pas assez faire pour le gouvernement actuel que d'élire six députés libéraux franco-ontariens et d'assurer l'élection de six ou sept autres députés de langue anglaise?" Au moment où le gouvernement King s'apprête à faire de nouvelles nominations sénatoriales, espérons qu'il se rendra à la demande légitime des Franco-Ontariens.

J. D.

Aimons notre région

ACTIONS ET REPERCUSSIONS

Conférence de M. Valmore Gratton, vendredi dernier, sous les auspices de la Société des conférences. Il parle de l'orientation économique de la province.

M. Valmore Gratton a donné une conférence, hier soir, salle Saint-Sulpice, sous le sauspices de la *Société des conférences*. C'était la deuxième de la série de cette année qui porte sur la question économique dans notre province. Après M. Esdras Mainville qui, il y a une quinzaine de jours, avait fait comme un inventaire de notre situation, M. Gratton a parlé de l'orientation économique de la province de Québec et formulé la nécessité d'une méthode comme facteur de redressement national.

M. Valmore Gratton

"M'inspirant de certains principes dégagés de la concomitance des observations psychologiques, je voudrais rechercher, en nous-mêmes et à travers les événements, quelques-unes des causes indiscutables de notre faiblesse organique en tant que collectivité et signaler la conséquence de cette faiblesse sur le mouvement économique actuel. En second lieu, j'essaierai de vous persuader, en m'appuyant sur des faits concordants, que nous aurions pu, que nous pouvons encore corriger les lacunes de notre formation en recourant à des méthodes reconnues depuis toujours comme des facteurs efficaces.

Notre situation économique est précaire parce que nous sommes pauvres de ce qui fait la puissance matérielle des autres: le *capital*, une *direction*, la force résidant dans le *travail*, parce que nous manquons des qualités qui constituent la force morale des entités collectives: le *sentiment national*, *les convictions patriotiques et l'esprit de solidarité* parce qu'enfin, nous sommes riches de ce qui appauvrirait les autres: le *routinisme*, *l'inertie et la fatuité outrecuidante*. Voilà pourquoi les forces hétérogènes qui nous environnent ont agi contre nous comme de si puissants ferments de dissociation. Ces agents de désagrégation sont connus, ce sont l'impérialisme américain, le plus enveloppant de tous, l'invasion du capital forain et surtout en face de l'organisation de nos concurrents notre éparpillement, notre manque absolu de discipline et de cohésion.

"Notre capital est dispersé et nous n'en avons peut-être pas assez pour lutter avantageusement contre l'hégémonie des mastodontes existants. Le capital, du reste, n'est pas le seul élément de stabilité d'une entreprise, l'organisation y contribue pour le moins autant. De grands établissements abondamment pourvus de numéraire ont périclité par défaut d'organisation tandis que de modestes firmes sont devenues de puissants consortiums grâce à l'application de méthodes rationnelles."

Le conférencier, après avoir indiqué d'une façon objective quelques lacunes inhérentes à notre organisation économique en étayant son texte d'exemples concrets, s'exprime ainsi:

"Il me reste, mesdames, messieurs, cette idée de méthode et d'organisation: notion abstraite et pourtant bien généralisée dépassant par son vaste contenu les bornes étroites d'une définition. La méthode est une tournure d'esprit, une forme de concentration intellectuelle aboutissant dans la pratique à des mouvements coordonnés, ou encore un procédé de travail asujetti à un entraînement réfléchi, faisant appel à deux facultés susceptibles de formation: l'attention et la mémoire.

"L'organisation émane de l'ordre et implique la méthode. Elle gouverne l'agencement des éléments constitutifs de toute entité doués d'un principe de vie, en vue de remplir certaines fonctions. L'organisation dite rationnelle est une division systématique du travail réalisée par une technique perfectionnée et par une sélection professionnelle judicieuse. Elle suppose la connaissance intime des agents indispensables à la mise en action d'un organisme: elle tend par une orientation raisonnée à produire un maximum d'efficacité avec un minimum d'effort.

"L'Américain Taylor auquel revient le mérite d'avoir le premier érigé les principes de l'organisation méthodique en système appuyait sur l'importance du facteur humain dans toutes les phases d'une opération matérielle: "THE RIGHT MAN IN THE RIGHT PLACE". La méthode ne supplante pas l'artisan, elle concourt au contraire à la spécialisation de son travail.

"Une organisation au sens économique de ce mot poursuit un but lucratif; conséquemment elle vise ou du moins doit viser à assurer au capital immobilisé un rendement productif et aux salariés un degré de bien-être proportionné à la prospérité de l'entreprise, c'est-à-dire compatible avec les principes d'une saine administration. Cette dernière condition touche à l'aspect social du problème économique, évoque l'idée des responsabilités découlant du contrat de travail, question compliquée que la société des conférences abordera, l'an prochain dans une seconde série de conférences objectives.

"Retenons de ces formules didactiques incomplètes quelques considérations essentielles. D'abord nous devons admettre qu'un principe d'ordre doit présider aux manifestations fonctionnelles auxquelles participe l'élément humain dans toutes les sphères de l'activité matérielle. Ordonner au sens pratique de ce mot c'est assurer le fonctionnement régulier de mécanismes nécessaires à l'existence de la vie économique. Pour constituer une entreprise il importe donc de créer un rouages puis d'en coordonner les fonctions. En d'autres termes, la condition de survie SINE QUA NON d'une affaire organisée réside dans la réglementation rigoureuse de son activité. La première exigence consiste à délimiter les fonctions, la responsabilité et l'autorité des agents directeurs. Il convient de donner à chacun suivant ces aptitudes l'opportunité de récupérer le résultat de son labeur. Cette pratique exige de la part des chefs une certaine dose de psychologie tandis que chez les employés elle présuppose des conditions préalables d'adaptation. La multiplicité des besoins commerciaux, en effet, en diversifiant la production industrielle, concourt à la spécialisation des fonctions, implique par le fait même la nécessité d'une discipline raisonnée différent par essence de la maitrise rigide inefficace parce qu'elle révolte l'employé dans son orgueil. Dans les relations entre patrons et employés, la force brutale a de tout temps favorisé le désordre social. Refuser à un employé sa juste part de considération humaine, c'est commettre l'erreur de mâter sa sensibilité. Par delà les conventions sociales et en dépit des inégalités nécessaires entre les conditions d'existence, certains liens communs unissent entre eux les hommes voués dans une hiérarchie bien différente à des préoccupations de même ordre. Aucune législation ne peut empêcher un individu de ressentir à certains moment la même impression qu'un autre, fût-il d'une autre caste. L'organisation matérielle est exempte de sentiments mais non libérée des obligations humanitaires envers la société; elle doit maintenir, sans doute, les distances voulues mais elle ne peut les accentuer impunément. Cette considération nous entrainerait peut-être un peu loin, revenons plutôt à l'aspect purement économique de la question. Nous disons que la mise en oeuvre des savants systèmes d'organisation exigés par l'âpre concurrence moderne requiert une direction éclairée, une main d'oeuvre hautement spécialisée et bien pressée. Par une série de transformations successives et graduelles, l'exploitation est passée de la phase empirique à celle du rendement progressif. A mesure que s'intensifie la concurrence s'élargit le rôle de la méthode dont l'étape d'expérimentation est depuis longtemps franchi

(à suivre)

Achetez des Livres

Abonnez-vous au "Progrès"

PREPARONS NOS ENFANTS

Nous traversons une époque remplie d'incertitudes, de catastrophes et de désordres, dont les lendemains n'ont rien de rassurant. La trop grande facilité de vivre, dont abusent un bien grand nombre, nous fait oublier les mesures que la prévoyance et l'expérience du passé devraient nous imposer. Nous fermons trop les yeux sur l'avenir et nous nous contentons trop facilement des satisfactions présentes. Lorsque les peuples et les individus en sont à ce degré de légèreté, c'est que leur résistance morale s'est de beaucoup amoindrie, et qu'ils seront bientôt en proie aux désastres les plus affolants et les plus irrémédiables.

Et pourquoi?.... Nous savons que chaque siècle a eu ses misères et chaque génération ses grandes épreuves. Mais il y eut des périodes, dans la vie de l'humanité, dont la désolation fut préparée par la mollesse des uns et la cruauté des autres. Comme si une vague de rage et de démence s'abattait tout à coup sur le monde pour abaisser l'arrogance et l'orgueil des puissants et pour venger les petits de l'injustice et de l'oubli. Or, chaque fois qu'un de ces grands malheurs a désolé la terre, des milliers et des millions de justes et d'innocents ont souffert pour les coupables.

C'est que l'esprit du mal a plus d'emprise que la vertu, et qu'il ne s'insinue d'abord, au sein des peuples, qu'avec le sourire sur les lèvres. Il fait miroiter ses attraits, nous éblouit de ses plaisirs, nous enivre et nous berce quelques instants de perfides illusions. Dès que nous n'avons plus conscience des seules réalités durables, et dès que nous perdons de vue le but essentiel de la vie, nos énergies morales sont affaiblies et l'anéantissement de toute force suit de bien près l'abandon du courage et de la résistance. C'est alors la pire des désolations, celle où la volonté droite ne sait plus s'opposer au mal pour le combattre.

Les temps présents sont lourds de tels dangers. Nous n'osons plus nous demander ce que demain nous réserve. Seulement, nous pressentons que nos enfants auront besoin d'être blindés contre les assauts qui les attendent. Il est grand temps que nous donnions à leur coeur et à leur esprit les aliments sains, abondants, répétés et soigneusement élaborés, d'une éducation familiale absolument chrétienne, et d'une instruction sérieuse, honnête, visant aux intérêts matériels moins encore qu'à ceux d'ordre intellectuel et moral.

Il faut que nos enfants soient avertis des luttes éventuelles qu'on leur prépare. Il faut qu'ils soient prêts à défendre les droits du bien, de la justice, de la vérité, de la charité, et qu'ils soient les sentinelles inébranlables dévouées à la défense de la vraie civilisation. Il faut que nos enfants soient des citoyens d'élite, armés de conviction agissantes, d'énergie combattive et de courage à toute épreuve. Pour cela, nous, parents, devons les orienter dès aujourd'hui, dès leur enfance et jusqu'à leur maturité, dans le chemin du bon sens, du devoir, de la religion et des vertus morales et civiques. Il faut les garder avec nous ou avec leurs éducateurs. Ce n'est ni dans la rue, ni au cinéma, ni en automobiles, ni dans les bevettes, que se forment la jeunesse honnête et les âmes élevées. Mais c'est là que germent, se suggestionnent et s'entraînent les voleurs, les incendiaires, les assassins, et tous les rebuts que la société proscrit mais qui se vengent parfois, de façon bien horrible, même sur des innocents.

Alphonse Desilets,

"La Bonne Fermière".

Si quelque chose vous manque, commencez par lire nos "Petites Annonces"; elles constituent un véritale guide d'affaires et d'occasions.

Si vous n'y trouvez pas ce que vous désirez, annoncez vous-même.

Pas D'Inquiétude !

L'ALCOOMETRE

Le service d'hiver n'est pas complet sans l'ANTI-GEL MAPLE LEAF et le SERVICE D'ALCOOMETRE. Seuls les distributeurs d'ANTI-GEL MAPLE LEAF donnent le service d'ALCOOMETRE. Service GRATUIT. Faites examiner votre mélange souvent. Cela ne prend que quelques minutes.

L'homme qui fait usage d'ANTI-GEL MAPLE LEAF et qui utilise le service d'ALCOOMETRE n'a jamais le moindre souci en tant qu'il s'agit de son auto.

Le MAPLE LEAF est garanti ne PAS geler sous aucune température... garanti ne PAS endommager aucune partie du système de refroidissement en aucun temps.

PAS de gaspillage. Ce n'est pas de l'eau que vous achetez quand vous vous procurez le Maple Leaf... c'est vous qui ajoutez l'eau. L'ALCOOMETRE (différent de tous les autres hydromètres ou densimètres) vous dit exactement quelle quantité d'ANTI-GEL MAPLE LEAF vous devez mélanger avec de l'eau pour obtenir la protection nécessaire... il ne se trompe jamais. Le MAPLE LEAF et le service d'ALCOOMETRE FORMENT LA SEULE

Protection Scientifique du Radiateur

sur le marché. Demandez-la et assurez-vous-en. Elle est inoffensive, sûre, économique et vous délivre de tout souci. Vendue par tous les détaillants qui s'intéressent à vous fournir un bon service.

MAPLE LEAF ANTI-FREEZE

CANADIAN INDUSTRIAL ALCOHOL COMPANY LIMITED
Montreal Toronto Carbyville Winnipeg Vancouver

LES BONS VÊTEMENTS FASHION-CRAFT

Ample Long Confortable

Tel est l'Ulster bleu

PRIX:

$30.00 $35.00 $40.00

et jusqu'à $75.00

Beau choix d'Ulsters gris également

Dessinés et exécutés par

FASHION-CRAFT

Représentants :

ULDERIC JOBIN

CHICOUTIMI-EST

RIVERIN & PERRON

Chicoutimi Ouest

GAGNON & FRERE
SUR LA COTE

Afin d'éviter l'encombrement et vous donner un meilleur service, les magasins de Gagnon et Frère ont décidé de vous donner des aubaines chaque semaine.

LES MAGASINS

- REUNIS -
CHICOUTIMI

Le Magasin Central vous souhaite un bon et joyeux Noël. Votre visite sera appréciée.

MAGASIN CENTRAL

Lisez attentivement les spéciaux de GAGNON & FRÈRE, de chaque semaine, et vous serez surpris des valeurs réelles qui vous sont offertes.
LISEZ CES QUELQUES SPECIAUX

NOS PREPARATIFS
SONT TERMINES POUR LES FETES
:-: Le choix est très grand -:-
VOTRE CADEAU VOUS ATTEND
Ouvert tous les soirs depuis le 15 décembre
VOYEZ NOS VITRINES

Le Plus Cordialement

Nous vous souhaitons un

Tres Joyeux Noel

Suggestions pour Cadeaux

Nappes	Sacoches	Bas	Centres	Scarfs
en pure toile d'Irlande. Pour table à déjeûner ou à thé, de —	Jolies sacoches en cuir de fantaisie de toutes sortes. De —	Beaux bas, très jolis pour cadeaux, en soie, doublés de laine. Toutes les couleurs.	Jolis centres brodés à la main sur toile; toutes les grandeurs. Depuis —	de Noël en crêpe de Chine et Georgette; jolies couleurs dans une grande variété. De —
$1.90 à $6	$3 à $6	$2.00	35c à $4.50	$2 à $8

DEPARTEMENT DES NOUVEAUTES

Gants de Chevreau français, manchettes de fourrures, couleurs: beige, castor et gris. Très élégants, pour cadeaux de Noël. **$3.75**

Pour cadeaux de Noël: Très jolis mouchoirs en linon suisse et en toile irlandaise, blancs et de jolies couleurs. D'autres sont avec bordures en dentelles et aussi avec coins brodés. Des douzaines de dessins au choix de — **35c à $2.50**

Une jolie paire de pantoufles se donne toujours bien comme cadeau. Notre choix est au complet dans toutes les sortes telles que: satin, velours, feutre, kid. Grandes variétés de couleurs, de — **95c à $3**

Nouveaux couvre-chaussures courts en jersey

Nouveaux couvre-chaussures courts en jersey. Couvre-chaussures courts pour dames, modèles avec agraffe (ajusto), talons cubains, pointures 2½ à 6. Valeur de $3.50. Pour **$2.49**

Un cadeau pratique pour toute la famille

UN AMEUBLEMENT DURE TOUTE LA VIE

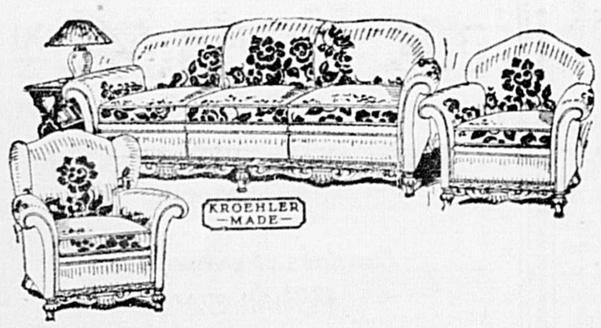

Le choix que nous vous offrons est, sans contredit, un des plus riches et des mieux assortis de la ville.

Chesterfields dans tous les prix, Ameublements de salle à manger, et chambre à coucher dans tous les styles. Lampes de piano et de bridge, meubles de vivoir, etc., etc...

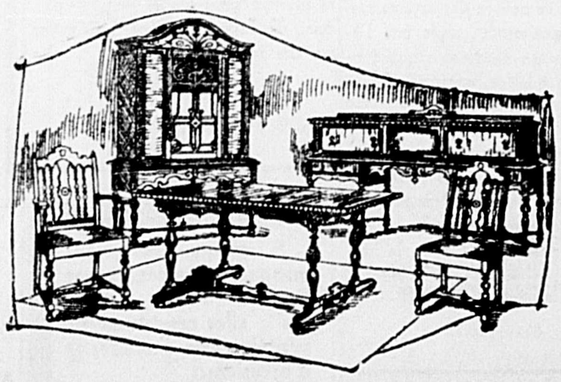

Petits meubles séparés, tables de Chesterfield, tabagies, table à ouvrage, etc., et enfin

Notre fameuse laveuse électrique "Horton" qui constitue aussi un beau cadeau.

WELLIE BLACKBURN, Gérant.

Robes

C'est dans nos vastes assortiments que vous trouverez, mesdames, la jolie petite robe qui vous conviendra.

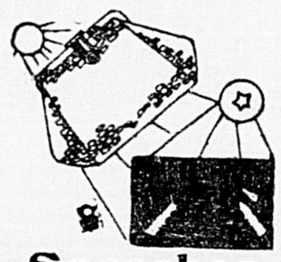

Sacoches

Elles forment de charmants cadeaux autant qu'elles peuvent vous servir, mesdames.

LeMAGASIN CENTRAL
donne aussi un cadeau à ses clients pour chaque achat de 50c
UN JOLI CALENDRIER PERPETUEL de Bureau
LE MAGASIN DU BON GOUT ET DE L'ELEGANCE

NOEL NOEL

Quelques-unes de nos Suggestions pour Cadeaux

- ...écharpes..
- ...gants...
- ...bas de soie...
- ...sacoches..
- ...pyjamas...
- ...pantoufles...
- ...mouchoirs...
- ...articles de lingerie...
- ...cravates...
- ...foulards...
- ...chemises...
- ...ceintures...
- ...guêtres...
- ...chaussettes...
- ...chandails...
- ...robes de chambre...

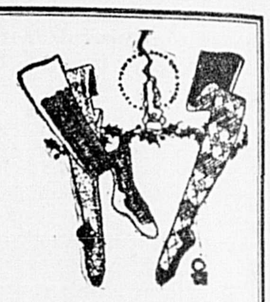

Bas de soie

Teintes: champagne, chair, saumon, bleu poudre, nil, cendres de roses, gun métal, mauve. Pointe et talon renforcés.

Chemises

Les dernières nouveautés, dans les meilleurs tissus et les teintes les plus agréables.

A TOUS NOS CLIENTS
NOUS SOUHAITONS UN
Joyeux Noël

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos clients que nous venons de recevoir deux chars de marchandises pour les Fêtes. Le choix est très grand et très varié. Les prix sont excessivement réduits. En venant faire vos achats au Magasin Central, vous ne pourrez que faire des économies.

Il reste encore en magasin quelques radios garantis, à vendre bien en bas du prix du marché, de $10.00 et plus

GUSTAVE CLAVEAU, Gérant.

EPICERIE !!

ATTENTION : Tout achat de **$2.00** qui sera fait à notre département d'épicerie à dater de ce jour, au premier janvier, aura droit à 3 paquets de **gélatine assortie.**

Chocolats assortis, 5 lbs, POUR ... **$1.00**
Kiss assortis, la lb, POUR ... **17c**
Beau mélange, la lb, POUR ... **12c**

EPICERIE !!

Beurre de ferme, extra frais, POUR ... **39c**
Snap, 2 boites, POUR ... **25c**

BONBONS! BONBONS!

Tout au prix coûtant pour les Fêtes.

Dinde, la lb, POUR ... **43c**

Nous avons un assortiment complet d'articles de cuisine en aluminium que nous vendons à des prix défiant toute compétition.

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.
2.—PETITES ANNONCES COURANTES.
COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.
DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours
3.—Surcharge de 50% pour petites anonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.
4.—Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.
5.—Ces annonces doivent être consécutives.

Succursales autorisées à recevoir vos PETITES ANNONCES

Marcel Dompnier, rue Racine,
Gaudreault & Tremblay, rue Racine,
Hamel & Cie, rue Racine,
Roy & Bouchard, rue Racine,
J.-P. Gauthier, rue Racine,
J.-P. Gosselin, rue Montcalm,
Tha-La Gaudreault, spécialiste en remèdes brevetés.
Odina Potvin, 13 rue Racine,
Léon Fortin, Jonquière,
G.-H. Rodrigue, Mistassini.
J.-E. Lalime, Kénogami.

DIVERS

RENARDS ARGENTES
$100 — $500
Meilleure qualité. Prix les plus bas. Score jusqu'à 90 p.c.; $400.00 — 92 p.c.; $450.00 — 94 p.c. en montant, $500.00. Livraison immédiate. Circulaire gratis.
LARGE'S DEPT. 3.
Summerside — — I. P. E.

"SI VOUS SOUFFREZ depuis longtemps de quelque maladie que ce soit et que vous habitiez au loin, demandez notre brochure explicative gratuite. INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 34 rue HUTCHISON, Montréal, où toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès.". 24-5-28p

Nouvelle méthode
L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, Co. Portneuf. 8-1-28

SAGUENAY DYERS & CLEANERS — Teinturier-nettoyeur devêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures ,garnitures de maisons, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. S'adresser à M. P.-A. Gagnon, prop., 75 rue St-François, Jonquière. 27-12p

AMATEURS de musique: — 1,000 accordéons marque Sapin, à vendre $4.49; 1,000 violons première classe à $2.98 tant qu'il y en aura, et tout instrument de musique, tel que Records, phonographe, musique en feuille. Commandez immédiatement. N'attendez pas trop tard, cette offre est pour les fêtes seulement. Le service par malle C.O.D. Enrg. par A. Gaudreault, 140, 8e rue, Limoilou, Québec. 26-12p

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE — Pour petite famille. S'adresser personnellement ou par lettre à nos bureaux, 12 Ave Labrecque, ou à 136 rue Racine. Jno.

SERVANTE DEMANDEE — On demande une bonne servante. S'adresser à M. A. Castonguay, 29 rue Racine, Chicoutimi. 29-12p

A LOUER

LOGEMENT A LOUER — 5 pièces, prix raisonnable, au No 422 rue Racine. S'adresser à M. J.-E. Massicotte, Chicoutimi. Jno.

"AVIS AUX CHASSEURS"

J'achète toutes sortes de pelleteries aux plus hauts prix du marché.
Envoyez-moi votre pelleterie par malle ou express et je vous enverrai mon chèque par le retour de la malle.
Si vous n'êtes pas satisfaits de la valeur que j'aurai donné à votre marchandise après 5 jours, vous n'aurez qu'à m'écrire, je vous la retournerai et vous m'enverrez mon chèque.
Pour les gros lots de pelleteries je pourrai me rendre sur les lieux sur demande.
J. SUPERIOR
Téléphone 456, CHICOUTIMI

L'annonce est le pouvoir d'une idée souvent répétée.

"Confiez-nous vos impressions"

ON DEMANDE

HOMMES DEMANDES — Pouvant fournir les meilleures références, ouvrage à l'année, à partir du 3 janvier 1928, pour s'occuper de la collection et de la sollicitation de notre journal. S'adresser en personne à M. J.-A. Alain, gérant de la Circulation, Progrès du Saguenay, Chicoutimi. Jno.

A VENDRE

A VENDRE

Traineau "berlot" peinturé rouge, lissé en acier à ressort 3 lignes avec un ou deux sièges, aussi petite carriole lissée en acier à ressort, toute bourrée en neuf et vernie très propre. Le tout à très bonne condition. S'adresser à M. Wilfrid Beaulieu, 57 avenue Bégin, Chicoutimi. 24-12p

A VENDRE à St-Antoine Cté de Verchères, 30 milles de Montréal, une ferme de 170 arpents des plus productives, comprenant érablière, troupeaux laitier Ayshire et moutons Oxford Down des plus réputés du Canada. Cette ferme a détenu le degré du "Très grand mérite exceptionnel" pour sa bonne tenue. S'adresser à Antoine Phaneuf, 1659 St-Hubert, Montréal. 28-12p

Entre Amis

(Suite de la 6ème page)

A CHOSE — Quelle chose? Un ruban, une feuille. Vivez-vous sous l'eau ou dans les airs? Vous paraissez inaccessible et pourtant toute chose se palpe; quelques-unes se transforment et deviennent, devinez?

A NOELLA — C'est joli à vous d'arriver en même temps que Noël sur un presque rien, de la fumée. Vos rêves sont ceux de toute vie, il me semble. Et qu'importe qu'ils ne soient rien, ils sont le meilleur de la jeunesse.

A PAUL — Mon "Oui" vous a donc effrayé? Puisque vous avez tant peur des détectives féminins, vous avez donc fait un mauvais coup! Attention Paul, d'autres plus rusés que moi vous poursuivent!

A DONA MIA — J'aime la consonnance italienne de votre nom, si douce à l'oreille. Ne faites-vous pas partie d'un certain cercle féminin québecois?

LOUIS-MARIE A CHIMENE — Bonjour, illustre héroïque du Cid! Que ne donnerais-je pas pour être Rodrigue pendant cinq minutes!

A BLE-MUR — Un fulgurant regard de mes énormes yeux jette des lueurs sinistres sur les champs de "Blé", et le halètement puissant de la locomotive fait frisonner les épis. Fuyez!

DENISE A MARGUERITE — Bonjour, madame, vous trouvez, n'est-ce pas, que je me décide un peu tard à écrire à cette bonne cousine Laure et à vous, ici. J'ai tant occasion de lui écrire autrement que dans son courrier. J'espère que vous vous portez bien. Baiser à ma chère homonyme.

VALDEREZ A BLE-MUR — Hé! moi qui vous croyais un personnage imposant! Dans ces conditions, je me trouve très honorée de votre visite. Je n'ai pas de raison de détester l'héroïne d'Entre deux âmes. Vous voulez connaître ma préférence sur les livres de Delly. C'est peut-être le roi des Andes" Votre curiosité est-elle satisfaite Blé-Mûr?

A BERYLLE — Merci pour le petit mot de bienvenue, gentille cousine, il m'a fait un très grand plaisir. Je vous tends cordialement la main.

A LIANE — Puisque Blé-Mûr veut bien nous donner le nom de soeur (quoique l'héroine dont elle veuille parler, soit Liliane et non Liane) pourquoi ne le serions-nous pas en effet! Ce titre vaut encore mieux que celui de cousine. Je vous offre mon amitié soeurette ,l'accep-

S. R. L. Bilodeau — Fourrures — Manufacture — Réparation — Nouveautés — Mercerie — 163 rue Racine Chicoutimi P.Q.

AVIS AUX TRAPPEURS

J'achète toutes sortes de pelleteries aux plus hauts prix du marché. Envoyez-moi vos fourrures par malle ou expresse et je vous enverrai mon chèque par le retour de la malle. Si vous n'êtes pas satisfait de la valeur qui vous sera offerte après cinq jours vous n'aurez qu'à m'écrire en me retournant mon chèque et je vous renverrai vos fourrures.
Pour les gros lots de pelleteries je me rendrai sur les lieux sur demande.

J.-R.-L. BILODEAU
Téléphone :
Magasin 428 — Résidence 540
163 rue Racine,
CHICOUTIMI

Magnifique ouvrage

Histoire religieuse de la Révolution, par Pierre de la Garce, de l'Académie française.

Cinq volumes brochés. En vente à la **Librairie du Progrès.**

Les cinq volumes pour $8.75

Pour être en bonne santé il vous faut des Vitamines

L'Emulsion Scott

abonde en Vitamines fortifiantes d'Huile de Foie de Morue.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 26-38

CONSEIL DE VILLE DE JONQUIERE

LES RESOLUTIONS

Jonquière, 23. — (De notre correspondant, M. J.-O. Bradet). — Lundi, le 5 décembre dernier, une séance du conseil municipal de Jonquière fut tenue aux heures et endroits réglementaires.

Etaient présents: Son Honneur le maire Trefflé Gauthier, MM. les échevins Ouellet, Déchesne, Allaire et J.-W. Gagnon.

Après la récitation de la prière d'ouverture par son Honneur le Maire, la séance s'ouvre, sous la présidence de ce dernier.

Le greffier, le notaire J. Miville Lacroix, donna lecture du procès-verbal de la dernière séance et sur proposition de M. Ouellet, ce dernier est adopté unanimement.

LES RESOLUTIONS

Il est proposé par l'échevin Dechesne, appuyé par l'échevin Ouellet et résolu unanimement,

Que tous les comptes entrés au livre des comptes soumis à ce conseil, soient acceptés et que ce dernier autorise par les présentes, M. le secrétaire d'en effectuer le paiment. Adopté.

Il est ensuite proposé par l'échevin Gagnon et appuyé par l'échevin Allaire et résolu unanimement:

Qu'instruction soit donnée à M. le Secrétaire de cette ville, de créditer ses livres pour les états suivants:

Arrérages d'eau pour 1915 au montant de $267.31.

Arrérages de lumière pour 1915, au montant de $211.75.

Arrérages de licences pour 1915 au montant de $241.75.

Arrérages de taxes pour 1915 au montant de $824.20. Adopté.

Une réponse à M. Charles Gagnon.

Proposé par l'échevin Gagnon et appuyé par l'échevin Dècheane, et résolu unanimement.

1o Qu'information soit transmise à M. Charles Gagnon de La Barre, Co. Lac St-Jean, en réponse à sa lettre du 4 décembre 1927, à savoir que cette ville acceptera une somme de $15.00 en parfait paiement des dommages causés par son fils Harry, à cette ville, par le bris d'un poteau de lumière électrique. Adopté.

2o Que la recommandation de M. L.-Emile Gagnon, Président de la Société St-Vincent de Paul de cette ville, soit approuvée, pourvoyant à l'internement de deux des enfants d'Eugène Blanchette de cette ville, dans une école d'industrie. Adopté.

3o Qu'information soit transmise à M. J.-P. Ménard, ingénieur de division pour le Canadian National: en réponse à sa lettre du 28 novembre 1927 que ce conseil n'a aucune objection à ce que le tuyau d'aqueduc de 4 pouces et appartenant à cette ville qui traverse la voie du chemin de fer près de la propriété de M. Wm. Lame, soit mis sous contrat et que cette ville sera prête à étudier, tout projet de contrat qu'il voudra bien lui soumettre à cette fin. Adopté.

Le conseil approuve la requête de M. Joseph Côté pour mutation de propriété demandant l'inscription de son nom, au rôle d'évaluation de cette ville, au lieu de celui d'Hérménégilde Gilbert. Adopté.

Il est aussi décidé que le conseil de Jonquière en acquiescement à une demande formulée par ce conseil en date du 3 décembre 1927 — par la chambre de commerce de Jonquière-Kenogami-Arvida, que ce conseil prie les autorités du gouvernement du Canada, à Ottawa, de bien vouloir prêter aux villes de Jonquière et Kenogami, les services d'un ingénieur en radiophonie, dans l'intérêt des personnes qui possèdent des instruments radiophoniques dans nos deux villes et dont l'audition n'est pas ce qu'elle devrait être, et espère que ces autorités voudront bien faire justice à cette demande. Adopté.

Après avoir expédié ces affaires de routine, la séance est levée.

Si vous n'annoncez pas dans le "Progrès du Saguenay" votre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.

A L'APPROCHE DES FETES

Vous avez certainement de nombreux achats à faire, et cela vous rend soucieux et indécis. En lisant les annonces du "PROGRES"

vous ne pourrez y trouver que de très utiles et intéressantes suggestions, et vous encouragerez en même temps les marchands de votre ville.

LISEZ LES ANNONCES DU "PROGRES"

Le temps s'écoule rapidement

Tandis que vous songez à acheter un cadeau pour votre famille à l'occasion de

NOEL

Si vous n'êtes pas encore décidé, prenez un

NOUVEAU PHONOGRAPHE LINDSAY

Complet avec 10 disques doubles (20 sélections) à

$98.50

Vendu à termes faciles $5. comptant; $5. par mois

Voyez M. Rock aujourd'hui. Il vous dira comment faire pour vous en procurer un pour Noël.

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE

201, rue Saint-Jean,
QUEBEC
Représentant local :
L. ROCK 151A RUE RACINE CHICOUTIMI

1840 — 1927

Voyage d'Hiver 1928
DE HALIFAX

x 9 jan.-Antonia à Ply., Hâvre, Lon.
x16 jan.-Ascania à Cobh. (Q'tn) L'pl
x23 jan.-Alaunia à Ply, Hâvre, Lon.
x20 fév.-Athenia à Lond'derry, Glas.
x20 fév.-Antonia à Ply., Havre, Lon.
x27 fév.-Auraina à Cobh (Q'tn) L'pl
x12 mars-Ausonia à Ply. Hâvre, Lon.
x19 mars-Athenia à L'derry, Glas.
x26 mar-Antonia à Cobh. (Q'tn) Lon
x26 mar.-Auraina à Ply, Hâvre, Lon.
x Comporte des cabines de troisième classe pour touriste ainsi que cabines et troisième classe.
Pamplets illustrés, liste des voyages, etc., sur demande.

CROISIERES
HIVER 1927-1928
Les Antilles
Méditerrannée
Autour du monde
Autour de l'Afrique
Demandez nos prospectus

Service français
THE ROBERT REFORD CO. LTD
(Agents généraux)
20 rue de l'Hôpital
Montréal, ou l'agent local.

Cunard, Anchor, Anchor-Donaldson

Ponte accrue, Profits accrus

Chaque sac de Ful-O-Pep Egg Mash (moulée pour la ponte) contient la nourriture exactement balancée pour faire pondre aux poules le maximum d'oeufs. C'est la Ful-O-Pep Egg Mash (moulée pour la ponte) qui vous rapporte les plus gros profits.

La base de la Quaker Ful-O-Pep Egg Mash (moulée pour la ponte) est constituée par de la farine d'avoine *pure*, laquelle, jointe à d'autres ingrédients importants, fournit la somme exacte de protéine et d'hydrates de carbone qu'il faut à toute poule pour qu'elle rapporte profit. Les os broyés et le carbonate de calcium fournissent les minéraux si essentiels à toute forte production d'oeufs. Ces éléments que la poule livre sous forme d'oeufs lui sont pleinement rendus. Le foie de morue broyé contenu dans la Ful-O-Pep Egg Mash (moulée pour la ponte) compense le défaut de lumière solaire durant les mois d'hiver et ses vitamines accentuent l'effet bienfaisant de tous les ingrédients.

La Ful-O-Pep Egg Mash (moulée pour la ponte) est moulue très fin. Facile à digérer. Point de perte. Les poules la mangent toute. Elle vous donne un surcroît d'oeufs, plus gros, à coquilles plus fortes et de dimensions plus uniformes. C'est donc la nourriture la plus économique que vous puissiez acheter. La Ful-O-Pep Egg Mash (moulée pour la ponte) et les Ful-O-Pep Scratch Grains (grains mêlés pour volailles) forment la combinaison idéale pour obtenir de fortes pondeuses. Demandez-les à votre fournisseur.

Quaker
FUL-O-PEP
EGG MASH
(moulée pour la ponte)

Fabriquée par The Quaker Oats Company, Peterborough, Ontario.

Fabricants de Quaker Ful-O-Pep Chick Starter (nourriture pour poussins), Quaker Ful-O-Pep Growing Mash (moulée pour engraisser les poulets), Quaker Ful-O-Pep Chick Feeds (nourriture régulière pour poulets), Quaker Ful-O-Pep Egg Mash (moulée pour la ponte), Quaker Scratch Grains (grains mêlés pour volailles), Quaker Dairy Ration for Milch Cows (rations de fourrage pour vaches laitières), Quaker Schumacher Feed (nourriture Schumacher) pour bestiaux, porcs et chevaux.

EN VENTE CHEZ

Tous les principaux marchands

ACHETEZ LES NOURRITURES QUAKER EN SACS RAYÉS

F 914

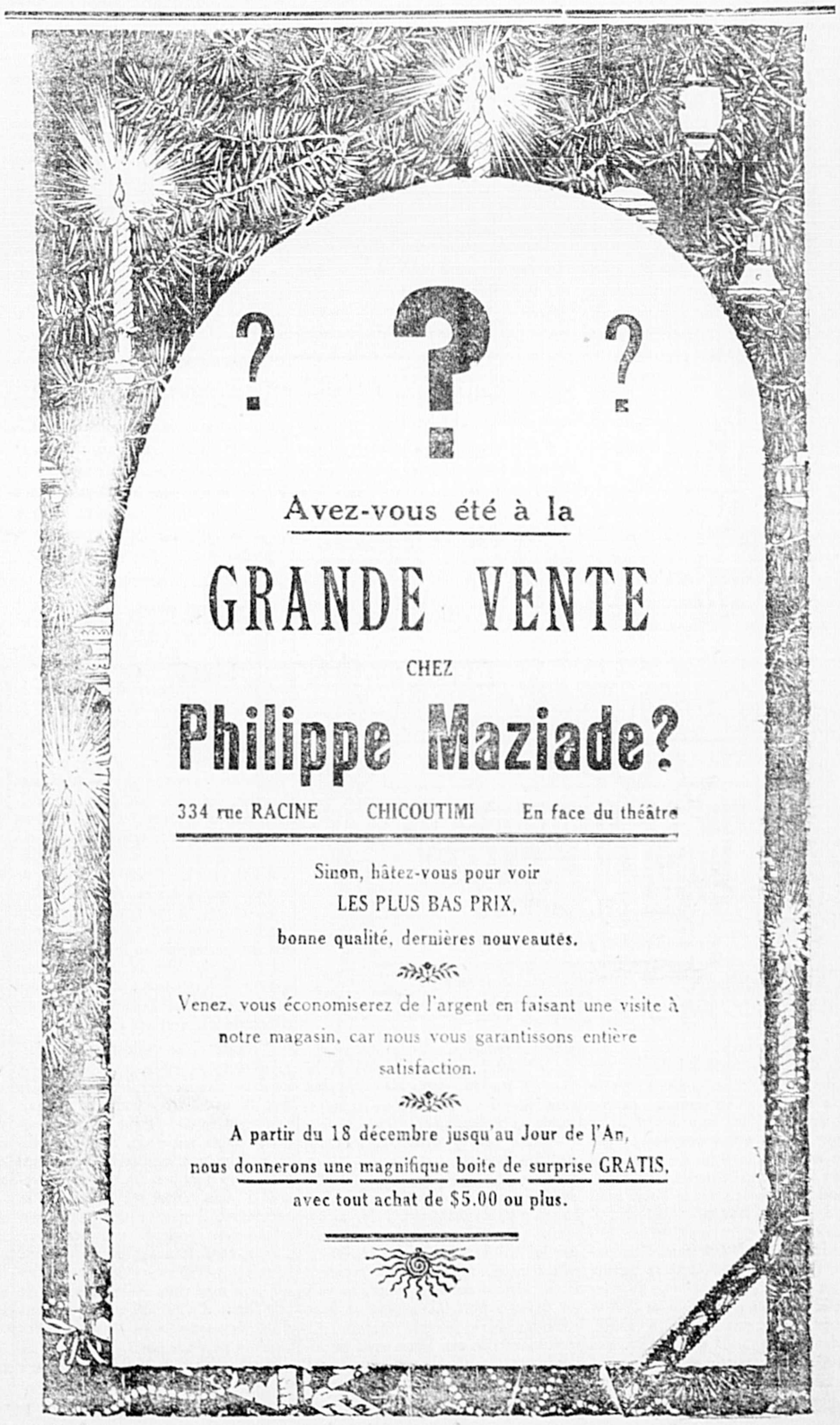

Avez-vous été à la

GRANDE VENTE

CHEZ

Philippe Maziade?

334 rue RACINE CHICOUTIMI En face du théâtre

Sinon, hâtez-vous pour voir
LES PLUS BAS PRIX,
bonne qualité, dernières nouveautés.

Venez, vous économiserez de l'argent en faisant une visite à notre magasin, car nous vous garantissons entière satisfaction.

A partir du 18 décembre jusqu'au Jour de l'An, nous donnerons une magnifique boite de surprise GRATIS, avec tout achat de $5.00 ou plus.

AU FOYER

Prière de Noël

Il y aura bientôt deux mille ans, Jésus, vous naissiez à Bethléem, dans la pauvreté, le dénuement le plus complet, le plus absolu, dans l'endroit le plus misérable, dans un lieu qui servait d'abri aux bêtes de somme : à un âne, à un boeuf!

Quel exemple c'était, ô Jésus, pour l'orgueil humain, pour notre orgueil! Qui d'entre le shommes ayant eu à choisir son berceau, eût donné la préférence à une crèche, à une crèche et à une étable?

Vous auriez dû naître, ô Jésus ,dans le plus somptueux palais de la terre : c'eût été justice.

Vous auriez pu naître dans une demeure modeste, et Vous nous auriez donné une grande leçon d'humilité.

Mais parce que vous étiez Dieu, et infini, Vous avez voulu échanger l'infini de la grandeur pour l'infini de la misère. "L'abime appelle l'abime", a dit le Roi-Prophète : l'abime de hauteur où Vous régniez, Jésus, appelait l'abime insondable de l'anéantissement auquel Vous Vous êtes réduit pour opérer le salut de l'humanité.

L'orgueil avait perdu le monde, l'humilité seule pouvait le sauver. L'abime creusé par l'orgueil de l'homme ne pouvait être comblé que par l'humilité d'un Dieu.

Et Vous êtes descendu.

C'est encore, de nos jours, ce sera demain, et toujours, dans la suite des siècles, le monde dût-il subsister encore six mille ans et plus, l'orgueil qui est, qui sera la cause de tous les malheurs, de tous les crimes, de toutes les bassesses.

Car l'orgueil a cela d'étrangement contradictoire que voulant élever, il abaisse : il est au fond des basses rancunes, de la rampante jalousie, de la colère qui ravale l'homme au niveau de la brute.

Le coeur où l'orgueil règne est le repaire de tous les instincts vils; l'esprit qu'il domine ne recule devant aucune objection, l'homme qui en est possédé rampe servilement de la place qu'il occupe, vers la première qu'il convoite et où il veut, au prix de n'importe quel avilissement, se hausser.

Mais Vous, ô Jésus, avez choisi, pour nous donner l'exemple, un chemin tout différent : Vous êtes descendu d'abord, afin qu'il ne Vous reste plus qu'à Vous élever; Vous êtes passé des splendeurs du ciel au dénuement de la crèche, du dénuement de la crèche à la suprême ignominie de la croix, de l'ignominie de la croix au silence du tombeau, et de là enfin, Vous êtes remonté pour régner à jamais à la droite de votre Père. Voilà comment, Seigneur, Vous nous avez enseigné à vous abaisser, si nous voulons un jour, entrer avec Vous dans la gloire!

O Doux Jésus, nous nous agenouillons auprès de votre crèche pour mieux recueillir les salutaires leçons qu'elle nous donne : un peu de paille, des langes, les naifs présents des bergers, voilà votre richesse: l'humble Marie, le charpentier Joseph, quelques pauvres pasteurs de Bethléem, voilà votre cour, la cour du Roi des cieux descendu sur la terre, du Fils de Dieu fait homme pour racheter le genre humain.

Divin Enfant, nous nous tenons devant Vous, accablés et confus à la vue des misères que l'orgueil a accumulées sur nos âmes : vaines agitations, folles angoisses, basses jalousies, rancunes mesquines, haines secrètes peut-être, amour exagéré de nous-mêmes et mépris de nos semblables.

Enlevez de nos âmes, ô Jésus, ces laideurs qui les déforment. Nous déposons à vos pieds toutes nos faiblesses, nous Vous donnons vos fautes, pour que Vous les noyiez dans l'océan de vos miséricordes, nous Vous donnons notre orgueil, afin qu'il se perde dans le mystère de vos abaissements.

Ne considérez plus, maintenant, que l'immense désir que nous avons de Vous plaire ,et donnez-nous la paix, la douce, la divine paix que Vous êtes venu apporter aux âmes de bonne volonté.

Ainsi soit-il, ô Jésus!..

COUSINE LAURE

Ce 23 déc., 1927.

NOTRE COURRIER

GRIBOUILLE — L'étrange lettre que la vôtre! Mon intention était, tout d'abord, de n'y pas répondre, mais je veux qu'on sache bien, une fois pour toutes, que je ne me ferait pas ici, l'interprète de mesquines rancunes personnelles. L'Homme-Mystère a quitté le courrier pour des raisons que je ne me suis pas donné la peine de creuser. S'il a fait, comme vous ne craignez pas de l'affirmer, auprès des anciens correspondants, la campagne dont vous parlez, pour les empêcher de revenir au Foyer, il est plus à plaindre qu'à blâmer. Je doute fort, néanmoins, qu'il se soit abaissé à ce point. Si vous avez des affaires personnelles à régler avec lui, veuillez choisir un autre terrain. Ne croyez pas d'acquérir mon estime en desservant les autres auprès de moi. J'ai dit mon dernier mot sur ces désagréables questions, et quoi qu'il advienne, je n'y reviendrai plus.

CHI LO SA? — Travaillez, prenez de la peine, ce ne doit pas être, chez vos élèves, le fonds qui manque le plus? Ne vous gênez pas de m'écrire : j'ai toujours le temps de répondre à mes correspondants.

BERYLLE — L a commission est faite.

COUSINE FLAVIE — Bienvenue à la nouvelle Cousine. Il ne neige et ne fait pas froid que chez-vous, je vous assure, et la grippe fait aussi des siennes dans notre région. J'espère qu'elle (je parle de la grippe) ne maltraitera pas trop les vôtres et continuera à vous épargner. Au plaisir de vous lire.

SANVOISIN — Votre violente diatribe contre le beau sexe a provoqué mon hilarité. Il faut que vous soyez sous le coup de quelque magistrale déception, que vous veniez d'essuyer quelque récente rebuffade de la part d'une charmante petite amie, pour invectiver de la sorte contre la gent féminine. Mais je crois plutôt que vous êtes un farceur et que vous ne pensez pas le premier mot des tirades à l'emporte-pièce que vous débitez contre "nous". Car je n'accepte pas d'être au nombre des exceptions, et ne veux pas faire bande à part. En déblatérant contre les femmes, vous tapez sur moi et je proteste. Chacune de nous vaut mieux, dans le fin bout de son petit doigt, que ne vaut, dans toute sa personne, (à condition qu'il soit sérieux toutefois)le mauvais plaisant que vous êtes. Vous voilà pris, Sanvoisin, dans vos propres filets. Je suis curieuse de voir comment vous vous allez tirer de ce mauvais pas?

CHIMENE — Un peu de philosophie ne nous messied pas en ces temps de fêtes. L'h'eure est vraiment un peu aux graves réflexions. Il y en aura malheureusement toujours trop qui verront d'un oeil indifférent se dérouler les belles fêtes qui rappellent de si touchants mystères. Pour un trop grand nombre, hélas! Noël, le jour de l'An, etc., ne sont que des circonstances propices pour exhiber d'éblouissantes toilettes, ou courir à des plaisirs nouveaux. Non pas que je veuille prétendre qu'il faut n'être que triste et que grave, en ces jours: c'est un temps de réjouissances dont chacun doit prendre sa légitime part. Il faut suivre le bon conseil de S. Paul, et nous "réjouir dans le Seigneur!"

DENISE — Vrai, ma chère, il y a des jours et des jours que je vous attendais. Je me disais que vous me teniez toujours rigueur de n'être pas restée "cuisiner" pour le "clan" de la R.M. Il faut vous consoler, car vous valez infiniment mieux que moi pour tenir la "queue de la poêle". Je ne vous étais supérieure que sur le "potage" et là encore vous n'aviez que peu à faire pour m'égaler. C'est la première fois que vous venez au courrier, mais il ne faut pas que ce soit la dernière, vous savez.

LOUIS-MARIE — Vous ririez bien si je vous disais qu'on vous accuse d'être une "Cousine". En compensation, on vous prodigue les titres : Chevalier du sol, de la faucille, du Moyen-âge. C'est à s'y perdre, vraiment. Ah! vous pouvez bien rire!...

NINETTE — Nous nous verrons bientôt, et toute la joie ne sera pas pour vous. Mais je serai seule. Serez-vous déçue?

GRAND-PIERRE — Vous êtes trop modeste, mon nouveau cousin: le ton et la tenue de votre lettre démentent vos paroles et je vous crois nanti d'un esprit fort supérieur à celui que vous m'avouez posséder. Je vous remercie des bons voeux. J'en transmets une partie aux cousins et cousines, et garde la part que vous me faites si généreusement. Je me moque des mauvais souhaits, mais je crois que les bons portent réellement bonheur. Au plaisir d'une très prochaine lettre, n'est-ce pas?

ANNE-MARIE - Lorsque vous parcourrez le courrier, la semaine sera écoulée et nous serons déjà rendus à la belle fête de Noël. Vous avez bien raison de regretter les beaux jours de votre enfance: c'étaient les plus heureux. Votre lyrisme ne vous entraînera jamais trop loin quand il s'agira de choses comme celles dont vous me parlez. Un joyeux Noël, Anne-Marie.

RODRIGUE — Ah! Ah! vous êtes en quête de Chimène, mon aimable cousin! Mais je vous préviens que pour conquérir celle que je possède au courrier, il vous faut, sinon toutes, du moins une notable partie des nobles qualités de votre illustre homonyme. Inutile de dire que vous êtes le bienvenu, n'est-ce pas?

JEANNE-MANCE — Savez-vous que, jusqu'à maintenant, vous arrivez bonne première aux petits concours. Il reste encore des réponses à venir, cependant. Bonjour.

PAPILLON AUX AILES VELOUTES — Vous tombez à point pour réchauffer vos ailes, au sens propre et au figuré, car, au moment où je vous réponds, nous avons, la plus idéale des températures, et il y a joyeuse société au Foyer, à l'occasion de Noël. La réponse aux trois questions que vous me possez est : "Oui". C'est bref et très précis, n'est-ce pas. Bonjour, ma chère.

GABY D'AUBRY — Tout passe : les bons comme les mauvais jours. Regarder à côté, et en avant, voilà qui est très bien, ma chère, et je vous félicite. Un joyeux Noël!

COEUR BRISE — Je ne m'étais pas trompée à votre sujet. J'avais appris la grave maladie de votre frère, et je sympathisais avec votre famille. Vous comprendrez que je ne puis trahir l'incognito de mes correspondants, et qu'il m'est impossible de vous livrer les pseudos en question. Je dois vous dire, cependant, que vous faites certainement erreur au sujet de Louis-Marie, qui est bien un "cousin". La personne à laquelle vous faites allusion vient au courrier aujourd'hui pour la première fois. Je disposerai de votre article suivant votre intérêt. Revenez bientôt,

FLORANDE RIEUSE — Vous vous adressez dans l'Entre amis à des personnes qui ne viennent plus au courrier, voilà pourquoi je me suis permis de faire des soustractions à votre correspondance. Et on aime toujours à rire, ma gentille?

BLE MUR — Il faudra que je vous désappointe un peu, ma chère, car le courrier m'a tout l'air de vouloir prendre, aujourd'hui, des proportions très considérables, vu l'arrivée de nouveaux correspondants qui nous ont fait le plaisir de venir fêter Noël avec nous. J'espère que le vilain mal de tête s'est vite dissipé. Je connais très bien la personne dont vous me parliez dans votre dernière lettre, et si eu l'occasion de causer de vous avec elle. Elle m'a chargée de vous saluer, et il parait qu'elle a l'intention de se joindre, prochainement, au groupe joyeux des courriéristes du Foyer.

MARIELLE — Mille mercis pour les bons voeux et l'article qui aura sa place sur notre Page de vendredi. je vous souhaite tant de bonnes choses, à l'occasion des "Fêtes"'.

VIOLETTA — J'accuse, avec reconnaissance, réception de "votre court message de joie" et des aimables choses qu'il contient .Je vous offre, en retour, tous mes souhaits de bonheur.

BENEDICITE — Les conditions pour entrer chez-nous sont déjà remplies : il suffit de frapper à la porte du Foyer pour y avoir accès. Vous voilà donc chez-vous, cher cousin. Vous y trouverez joyeuse compagnie. J'espère que vous occuperez souvent la place que j'ai beaucoup de plaisir à vous offrir, et que vous tiendrez fidèlement la promesse que vous me faites de revenir bientôt.

FEE DES ONDINES — Oh! l'aimable, la charmante Fée! Soyez la très bienvenue. Je dis volontiers à Louisette et à Blé-Mûr que vous les affectionnez en grandes amies intimes... J'espère que le "Prince" a été tout particulièrement "charmant". Puisque vous me mettez au défi de vous reconnaître, je vous dirai que je vous crois être une ancienne "fleurette" du Foyer, métamorphosée, pour la circonstance, en une gentille Fée. C'est votre écriture, ma chère, qui m'a dit cela, et ne vous en prenez qu'à elle.

VALDEREZ — Je vous remercie des bons voeux que renferme, à mon adresse, votre aimable lettre. Je ne doute nullement que vous sachiez apprécier les lectures sérieuses, avec l'esprit cultivé que vos lettres me révèlent. Notre cousin Béryll e s'amusera sans doute du fait que vous l'appelez "Cousine"... Je vous offre tous mes voeux pour un joyeux Noël et une heureuse année.

ENTRE AMIS

CHI LO SA? à Tous — Une cha leureuse poignée de main!

A FLORANDE RIEUSE. — Tâchons alors de reconnaître le personnage, afin de nous assurer s'il est aussi drôle que son nom; ensuite nous ririons bien, dites, le voulez-vous?... Mais qui est-il? Qui le sait? Chi lo sa?

A GABY D'AUBRY — Quel plaisir j'ai goûté en votre compagnie, sur la Page de la semaine dernière! Je n'ose pas trop vous faire de compliments, de peur de blesser votre modestie. Je partage l'avis de Blé Mûr au sujet des jeunes filles, et je vous assure que je les observe .

A MARGUERITE — De quoi vous parlerai-je? De philosophie? Vous me paraissez avoir beaucoup d'expérience. Faites m'en bénéficier, voulez-vous?

A COEUR BRISE — Ce coeur brisé ne pourrait-il pas se réparer?

A LOUIS MARIE — Cher confrère, j'ai toujours eu frayeur des trains de nuit! Je ne voudrais pas rencontrer vos yeux dans mes promenades nocturnes.

A BLE-MUR — Ne craignez rien. Je n'ai pas de faucille. D'ailleurs, le temps de la moisson est passé. Je ne désire qu'une parcelle de votre amitié. Me l'accorderez-vous?

COUSINE FLAVIE envoie à tous les cousins et cousines de la Page ses meilleurs souhaits de Noël et du jour de l'An. Que tous voient leurs désirs se réaliser.

A LOUIS MARIE — Le preux Louis-Marie est-il un bien paisible habitant comme il le dit? Surtout quand il lève sa faucille, on le croirait plutôt un chevalier du moyen-âge.

A MARGUERITE — Que la bonne Marguerite voie ses désirs s'accomplir! Qu'elle soit heureuse, cette douce fleur, que tous aiment à cueillir!

FLORANDE RIEUSE A LOUIS-MARIE — Vous êtes donc bien craintif, charmant Louis-Marie, pour avoir peur de vous faire gronder pour si peu de chose. Vraiment j'en aurais été charmée; mais je sais très bien que je ne mérite pas un tel honneur.

A MARGUERITE — Que dites-vous? Vous avez du chagrin? Puis-je faire quelque chose pour vous, consoler petite amie? Mes plus sincères sympathies vous sont offertes Je ne doute pas que vous sachiez être gaie. Et même plus que moi! Venez vite me dire que vous n'avez plus de peine!

A BLE-MUR — Oh! que j'aimerais à aller répandre de la gaieté au pays de Blé-Mur. Mais je n'aurai pas ce plaisir, car Blé-Mûr doit se trouver assez gaie sans cela? Dites donc; il fait bien, bien chaud dans votre pays pour qu'il y ait déjà du Blé mûr. Dans quelle partie du monde demeurez-vous? Est-ce en Floride?

A CHIMENE — Qui êtes-vous donc? J'ai entendu parler de vous déjà, j'en suis sûre!

A GABY D'AUBRY — Un salut en passant à la charmante Gaby.

GABY D'AUBRY A TOUS — Souhaite un heureux Noël.

COEUR BRISE A TOUS — Je désire que tous les voeux que forment les cousins et cousines se réalisent.

A NINETTE — Je vous cherche depuis longtemps. N'avez-vous pas gardé un petit souvenir pour moi? Je serais si heureuse que vous acceptiez mon amitié.

PAPILLON AUX AILES VELOUTEES demande si l'un des cousins ou cousines ne voudrait pas correspondre avec lui?

A NINETTE — Reconnaissez-vous ce petit papillon brun?

A JEANNE MANCE — Et quoi? Jeanne Mance parmi nous? Ce ne doit pas être une hospitalière, mais une cousine qui vient chercher au Foyer joie et consolation.

A ENFANT DE MARIE — Quel jolie pseudo! Vous avez été bien inspirée de signer ainsi.

ANNE-MARIE A TOUS présente ses meilleurs souhaits pour Noël.

BLE-MUR A MARGUERITE — Etre jalouse d'un "Blé" quand il n'est seulement pas gros comme la moitié d'un coeur de Marguerite! Ne vous en peinez pas ma chère, car si vous vous étiolez dans l'attente d'un Louis, vous vous épanouierez sans doute lorsqu'un "mari" vous aura cueillie!

(Suite à la 5ème page)

CA, CA REJOUISSANCE!

(XVIIe siècle)

Ca, ça, réjouissance,
Car le Verbe incarné,
En sa sainte naissance
Nous a tout pardonné,
Noël, chantons Noël,
Puisque Jésus est né,
Noël, Noël, Noël!

Car du sein de Marie
Est sortie une fleur
Que pas une prairie
N'égale en sa couleur;
Noël, chantons Noël,
Car c'est notre Sauveur
Noël, etc.

Une Vierge est sa mère
Avec quel vérité
Et il n'a point de Père
Que dans l'Eternité,
Noël, chantons Noël
En son humanité.
Noël, etc.

NOS PETITS CONCOURS

Réponse à la dernière série:

1o. — Logogriphe: *Trépas — Repas.*

2o. — Devinette — *Un valet*, qui n'est pas le maître qu'il suit, car s'il était le maître qu'il suit, il ne serait pas valet.

3o. — Bizarre question: Les juges ont répondu: *"Non, la folie est une cause de mariage."*

Deux correspondants ont conservé tous les points des concours, soit 15 sur 15. Ce sont: Mlle Hermance Harvey, institutrice, La Malbaie, et M. Léonard Jauvin, St-Henri, Lac St-Jean. Ils recevront sous peu la surprise annoncée.

PENDANT VOS EMPLETTES DES FETES, NE NEGLIGEZ PAS VOTRE RHUME

Songez à votre santé autant qu'aux cadeaux à faire aux autres — Father John's Medicine est ce qu'il y a de mieux contre les rhumes

Ne vous affairez à vos emplettes des fêtes au point de négliger votre santé. L'excitation provoquée par le surmenage met votre organisme dans une condition telle qu'il contracte facilement le rhume et vous vous y exposez tellement en passant sans cesse des magasins surchauffés et bondés aux rues couvertes de glace et froides.

A l'époque des grandes ventes, il y a tendance à négliger les rhumes. "J'y verrai après la presse des fêtes," se dit-on habituellement.

Dans votre intérêt, aussi bien que dans l'intérêt de vos proches et de ceux qui vous sont chers, ne faites pas cela. Sous un climat comme le nôtre, les rhumes négligés conduisent souvent à de sérieuses affections de la gorge et des poumons. L'on devrait toujours traiter promptement un rhume avec Father John's Medicine qui fortifie et reconstitue l'organisme tout en soulageant rapidement le rhume.

Father John's Medicine est totalement exempt d'alcool et de drogues dangereuses sous quelque forme que ce soit et c'est un remède sûr pour toute la famille. C'est le grand reconstituant des forces et de l'organisme pour ceux que l'hiver préoccupe; et des milliers de mères gardent toujours ce remède à la maison et le donnent régulièrement à leurs enfants dès le premier symptôme de rhume ou de toux.

La prescription aujourd'hui connu sous le nom de Father John's Medicine et écrite pour la première fois en 1855 compte maintenant plus de soixante-dix années de succès dans la lutte contre les rhumes et les maux de gorge et comme tonique et reconstituant de l'organisme.

ELECTRICITE

Pour vos réparations, installations électriques et toutes vos fournitures. Adressez-vous chez **RAOUL PERRON**

298, Rue Racine. Tél. 348

Toujours en magasin un assortiment complet de fixtures électriques — Travaux garantis

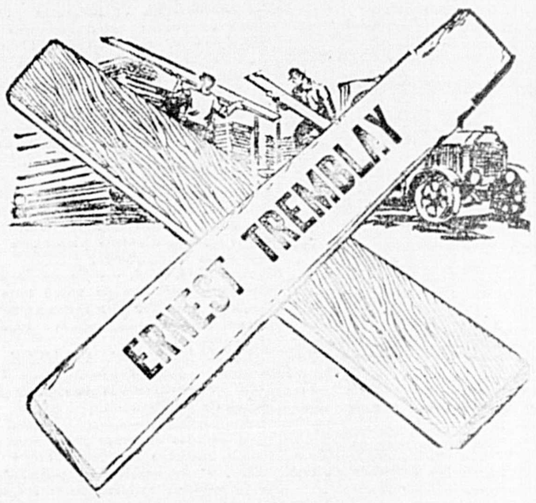

ERNEST TREMBLAY LIMITÉE

RIVIERE-DU MOULIN, CHICOUTIMI

TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Portes — Châssis — Moulures
Tournage et découpage
Bardeaux — Lattes — Poteaux de cedre
PIN DE LA COLOMBIE

Avant d'entreprendre, venez consulter TREMBLAY qui vous donnera avec plaisir tous renseignements sur les prix et devis.

LIVRAISON SANS CHARGE DANS TOUTE LA REGION

Même dans les travaux les plus délicats et les plus difficiles.
SATISFACTION ASSUREE

Notre installation des plus modernes nous permet de livrer rapidement et exactement toute commande de bois de construction.

LE SAPIN DE NOEL

Dans une forêt touffue de notre beau Canada, un petit sapin croissait... Les grands arbres ses frères, le préservaient des bourrasques et des rayons trop ardents du soleil. La rosée de la nuit faisait pousser ses tiges, d'abord frêles, puis vigoureuses et fortes.

Notre petit sapin avait une vie très paisible, cependant il n'était pas heureux...

A la Noël précédente, il avait vu partir une grande quantité de petits sapins... Ses rameaux encore faibles et ténus, s'étaient tendus en un geste du supplication vers les bûcherons... mais personne ne le remarqua. L'un d'eux seulement dit en le désignant: "L'année prochaine, nous emporterons celui-ci..."

La ouate satinée qui recouvrait ses rameaux lui parut soudain bien lourde, puis les radieuses journées du printemps se firent interminables de même que les joies de l'été.Les chants des oiseaux l'ennuyaient, et la beauté des fleurettes poussées à son ombre l'importunait... tant il avait hâte à la Noël prochaine....!

Enfin des hommes vinrent, le petit sapin fut attaché avec d'autres, il passa la frontière et un soir, le plus beau de sa vie, il se trouva dans un grand salon. On l'avait chargé de jouets étincelants, de lumières multicolores... ses rameaux frémissaient de plaisir... Certes notre joli sapin ne regrettait pas la forêt canadienne où jamais pareille beauté n'aurait été son lot...

Une fillette vint. Ravie, elle admira le bel arbre, frappa des mains et dansa de joie... puis sans pitié pour le petit sapin, elle le dépouilla de toutes ses beautés. Le pauvre regrettait amèrement ses parures. ,plus tard, on le jeta dans la cour où de nouveau il se trouva bien malheureux...

Un homme, un Canadien, le petit sapin le reconnut à son accent,vont le chercher pour le jeter aux déchets avec les autres petits sapins de la Noël... Cet homme ne sut jamais que ce pauvre arbrisseau venait de son pays et qu'avant de servir pour la joie des Américains, il avait habité, heureux sans le savoir, la patrie canadienne...

MARIELLE.

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

VIE ET AVENTURES DE NICOLAS NICKLEBY

par CH. DICKENS

— Traduit par P. Lorain —

No 149

et qu'il peut se trainer hors de son lit, il vient mettre sa chaise tout près de la fenêtre et s'y assied, occupé tout le jour à les regarder et à les soigner. Nous avons commencé par nous saluer d'un signe de tête; nous avons fini par nous parler. Autrefois, quand je lui souhaitais le bonjour en lui demandant comment il allait, il prenait un visage souriant, et me disait: Mieux. Mais à présent, il se contente de secouer la tête et se penche sur ses vieilles plantes comme pour les soigner de plus près. Que ce doit être triste de ne pas voir autre chose, pendant des mois et des années, que les tuiles des toits voisins et les nuages qui passent! Heureusement qu'il est plein de patience.

—N'a-t-il personne auprès de lui dans la maison, demanda Nicolas, pour égayer sa solitude ou pour secourir sa faiblesse?

—Son père y demeure, je crois, répliqua Timothée, et j'y vois encore d'autres gens, mais personne n'a l'air de faire grande attention aux douleurs du pauvre estropié. Je lui ai demandé bien des fois si je ne pouvais pas lui être bon à quelque chose, il m'a toujours fait la même réponse: Rien. Depuis quelque temps, sa voix est devenue trop faible pour se faire entendre. Mais je vois encore au mouvement de ses lèvres que sa réponse est toujours la même. A présent, comme il ne peut plus quitter son lit, on l'a approché tout contre la fenêtre. Il y reste étendu toute la journée, regardant tantôt le ciel, tantôt ces fleurs, qu'il se donne encore la peine d'arroser et d'arranger lui-même de ses petites mains amaigries. Le soir, quand il voit de la chandelle dans ma chambre, il tire le rideau de sa croisée et le laisse comme cela jusqu'à ce que je sois couché. Il semble que cela lui tienne compagnie de savoir que je suis là. Aussi je m'assieds souvent à ma fenêtre une heure ou deux pour qu'il puisse voir que je ne suis pas encore au lit. Quelquefois même je me lève la nuit, pour regarder la lueur triste et sombre qui éclaire sa petite chambre, et je me demande s'il dort ou s'il veille.

"Bientôt il ne veillera plus, il dormira toute sa nuit, dit Timothée, pour ne plus se réveiller que dans le ciel. Nous n'avons pourtant jamais seulement serré la main l'un de l'autre de toute notre vie, eh bien! cela n'empêche pas que je le regretterai comme un vieil ami. A présent, dites-moi si ,dans toutes vos fleurs de la campagne, il y en a une qui pût m'intéresser autant que celle-là? Croyez-vous franchement que je ne verrais pas avec moins de peine se flétrir sous mes yeux mille espèces de ces fleurs d'élite, décorées aujourd'hui des noms latins les plus rudes que l'on puisse inventer, plutôt que de voir disparaître ce pot fêlé et ces bouteilles noircies quand on les emportera au grenier? La campagne! cria Timothée avec un mépris superbe; ne savez-vous pas qu'il n'y a qu'à Londres que je puisse avoir une cour comme celle-là, au-dessous de ma chambre à coucher?"

Là-dessus Timothée se détourna, sous prétexte de se plonger dans ses calculs et se hâta de profiter de l'occasion pour s'essuyer les yeux pendant qu'il supposait Nicolas occupé à regarder ailleurs.

Soit que les calculs de Timothée fussent ce jour-là plus compliqués que d'habitude, soit que ces souvenirs attendrissants eussent, en effet, troublé sa sérénité ordinaire, quand Nicolas, à son retour d'une commission qu'il avait à faire, lui demanda si M. Charles Cheeryble était seul dans son cabinet, Timothée lui répondit tout de suite, et sans la moindre hésitation, qu'il n'y avait personne avec lui, quoiqu'il n'y eût pas dix minutes qu'il y fût entré quelqu'un, et que Timothée se fit un point d'honneur tout particulier de ne jamais laisser déranger les deux frères quand ils étaient occupés avec quelque visiteur.

"En ce cas, je vais tout de suite lui porter cette lettre," dit Nicolas; et en même temps il alla frapper à la porte du cabinet.

Pas de réponse.

Il frappe encore: personne ne répond encore.

"C'est qu'il n'y est pas, pensa Nicolas. Je vais toujours mettre la lettre sur son bureau."

Il ouvre donc la porte et entre. Mais il n'a rien de plus pressé que de revenir sur ses pas en voyant, à son grand étonnement et avec quelque embarras, une demoiselle aux pieds de M. Cheeryble qui la suppliait de se relever, engageant une personne tierce, qui avait tout l'air de la domestique de la demoiselle, à joindre ses efforts aux siens pour la déterminer à ne point rester dans cette position.

Nicolas balbutia quelque excuse assez gauche, et se retirait précipitamment quand la demoiselle, en tournant un peu la tête, lui présenta les traits de la charmante jeune fille qu'il avait vue au bureau de placement lors de sa première visite à cet établissement. Puis, en jetant un coup d'oeil sur la domestique, il reconnut cette même bonne, de modeste apparence, qui l'accompagnait alors. Suspendu entre l'admiration que lui inspirait la vue des charmes de la demoiselle et la confusion où le jetait la surprise de cette reconnaissance inattendue, il resta immobile comme une souche, dans un tel état de saisissement et d'embarras, qu'il se sentit pour le moment également incapable de parler ni de bouger.

"Ma chère madame, ma chère demoiselle, criait le frère Charles dans une agitation violente, finissez, je vous prie; pas un mot de plus, je vous en conjure; ce que je vous demande à mains jointes, c'est de vous lever. Nous..., nous ne sommes pas seuls."

En même temps il releva la jeune personne qui alla prendre une chaise en chancelant et s'évanouit.

"Elle se trouve mal, monsieur, dit Nicolas se précipitant vers elle.

—Pauvre enfant, cria le frère Charles, pauvre enfant! Où est le frère Ned? Ned, mon cher frère, venez un peu, je vous prie.

—Frère Charles, mon cher ami, réplique Ned en entrant brusquement dans la chambre, qu'est-ce qu'il y a? quoi?

—Chut! chut! pas un mot de plus, au nom du ciel, frère Ned, répliqua l'autre. Sonnez la gouvernante, mon cher frère; appelez Tim Linkinwater. Monsieur Tim Linkinwater, venez vite. Mon cher monsieur Nickleby, je vous en prie et vous en supplie, laissez-nous seuls.

—Il me semble qu'elle est mieux, dit Nicolas qui, dans son zèle à considérer la malade, n'avait pas même entendu qu'on le priait de sortir.

—Pauvre mignonne! cria frère Charles en prenant doucement la main de la jeune fille dans la sienne et lui tenant la tête posée sur son bras. Frère Ned, mon cher ami, je comprends votre étonnement de voir une scène pareille ici, dans notre cabinet d'affaires, mais..." Avant d'en dire davantage, il se rappela la présence de Nicolas, et, lui serrant la main, le pria avec instance de quitter la chambre et de lui envoyer sans retard Tim Linkinwater.

Nicolas se retira immédiatement, et, en retournant au bureau, trouva la vieille gouvernante et Tim Linkinwater qui se coudoyaient l'un l'autre, dans leur empressement extraordinaire à se rendre près des frères Cheeryble. Sans s'arrêter à écouter Nicolas, Tim Linkinwater se précipita dans le cabinet, et Nicolas entendit aussitôt fermer en dedans la porte à double tour.

Il eut le temps de réfléchir à son aise sur cet incident, car l'absence de Timothée dura près d'une heure, pendant laquelle Nicolas ne fit autre chose que penser à la demoiselle, à sa beauté incomparable, aux raisons qui l'avaient amenée là, au mystère dont on entourait cette affaire. Plus il y pensait, plus il se perdait en conjectures et plus il brûlait de savoir ce que c'était que cette jeune personne, qu'il ne connaissait pas et qu'il aurait pourtant reconnue entre mille. Puis il se promenait de long en large dans son bureau, poursuivi par ce visage et cette tournure dont il avait toujours devant les yeux l'image vive et présente; son esprit écartait tout autre sujet pour ne songer qu'à celui-là.

Enfin Tim Linkinwater revient.... d'une froideur désespérante, des papiers à la main, la plume entre les dents tout comme si de rien n'était.

"Est-elle tout à fait remise? demanda Nicolas avec impétuosité.

—Qui ça? répondit Tim Linkinwater.

—Qui ça! répéta Nicolas, la jeune demoiselle.

—Combien font quatre cent vingt-sept fois mille deux cent trente-huit, monsieur Nickleby? demanda Timothée reprenant sa plume à la main.

—Tout à l'heure, reprit Nicolas, répondez d'abord à ma question; je vous demande

(A suivre)

Les Amis disent à leurs Amis que

ZUTOO

Guérit les Maux de Tête.

ZUTOO était absolument inconnu au Canada, il y a cinq ans passés. Tandis qu'aujourd'hui, des milliers et des milliers de femmes et d'hommes recourent à ces petites tablettes inoffensives pour trouver le remède qui guérira promptement leurs maux de tête. Leur réputation s'est répandue d'un ami à un autre—d'une ville à une autre—d'une rive à une autre. Partout où on souffre de maux de tête, il devrait y avoir des Tablettes ZUTOO —elles guérissent en l'espace de 20 minutes—25c. la boîte chez tous les marchands, ou par la malle, franche de port. R. N. Robinson & Co., Ltée, Québec P.Q.

SPORT

PITTSBURG A ENREGISTRE HIER SA PREMIERE VICTOIRE DE LA SAISON

De leur côté les Maroons ont défait l'Américain par 5 à 2, le Canadien a vaincu le Chicago par 5 à 2, tandis que Pittsburg a pris sa première victoire contre le Toronto.

Après avoir été mis en échec onze fois, le Pittsburg a remporté hier soir sa première victoire de la saison 1927-28. Au cours des joutes précédentes, il avait été défait huit fois et il avait fait trois parties nulles.

Leur victoire d'hier a été faite aux dépens du Maple Leaf à Toronto. On dut jouer une période supplémentaire; après 31 econdes de jeu, McKinnon, joueur de défense du Pittsburg compta un point qui donnait à son club une victoire de 3 à 2. La partie fut peu animée. Le Toronto s'assura une avance de 2 à 1 dans la première période et s'y maintint. Puis, Milks entra un autre point quarante secondes avant la fin de la partie.

Les deux équipes montréalaises furent heureuses au jeu hier soir. Par un même résultat de 5 à 2, les Maroons défirent les Américains à New-York tandis que les Canadiens triomphaient du Chicago à Montréal.

CANADDIENS - CHICAGO

Les Canadiens ont remporté leur septième victoire successive, ce qui leur donne huit points d'avance sur les Ottawa, dans la section canadienne. Ils ont dû leur succès à leur vitesse, comme c'est l'habitude. La défense et le gardien du Chicago tinrent ferme pendant les deux premières périodes, mais ils s'effondrèrent ensuite sous les attaques impétueuses dirigées contre eux. Vers la fin de la deuxième reprise et quatre fois au cours de la dernière, les Canadiens firent des trouées avantageuses. Aurèle Joliat, parce qu'il se trouvait au bon endroit et que ses camarades lui prêtaient généreusement leur concours, parvint à enregistrer trois points tandis que Gardiner et Gagné comptaient les deux autres.

Les points du Chicago ont été faits par "Duke" Keats et Mickey Mackay.

MONTREAL - N. - Y. AME.

Les Maroons ont pris le dessus lors d'une lutte serrée avec les Américains en enregistrant trois points, un par minute, dans la dernière période. Stewart Ward et Oatman se succédèrent devant le filet de l'équipe adverse. Siebert et Dutton leur avait donné une avance de 2 à 1 dans la première manche. Billy Boucher et R. Green comptèrent au bénéfice des New-Yorkais. Miller, gardien de buts des Américains, fut mis hors de combat dès le début par un lancer de Siebert. Cependant, il revint prendre sa place. Le triomphe des Maroons produit une égalité à trois dans la section: Toronto, Américains et Maroons étant tous égaux, avec deux points de moins que les Sénateurs d'Ottawa.

PITTSBURG - TORONTO

Pittsburg	Alignements:	Toronto
Worters	Buts	Roach
Burke	Déf.	Day
McCaffery	Déf.	Duncan
Milks	Centre	Carson
Daragh	Aile	Reiley
McCurry	Aile	Keeling
Cotton	Subs.	Rodden
McKinnon		Cox
Smith		Patterson
Drury		Gorman
White		Ramsay

Sommaire.

1ère période:

1—Pittsburg: Cotton, 13.03.

2—Toronto: Rodden, 4.16.

3—Toronto: Carson, 1.54

Punition: Duncan.

2ème période:

Pas de point.

Punitions: MacKinnon (2) Drury, Gorman.

3ème période:

4— Pittsburg: Milks, 19.20

Punitions: Burke (3), Gorman, Carson.

Supplémentaire:

5—Pittsburg: MacKinnon, 0.45.

CANADIEN - CHICAGO

Canadien	Alignements:	Chicago
Hainsworth	Buts	Gardiner
H. Gardiner	Déf.	Wentworth
Mantha	Déf.	Trapp
Morenz	Centre	Mackay
Joliat	Aile	Irvin
Gagné	Aile	McVeigh
Hart	Subs	Keats
Larochelle		Arbour
Langlois		Browa
Lafrance		Taylor
Gaudreault		Graham
Leduc		Tonsend

Sommaire.

1ère période:

Pas de point.

Punition: Morenz.

2ème période:

1—Chicago: Keats, 11.34.

2—Chicago: MacKay, 6.50.

3—Canadien: Gardiner, 7.00.

Punitions: Joliat, Wentworth.

3ème période:

4—Canadien: Joliat, 3.00.

5—Canadien: Joliat, 12.25.

6—Canadien: Joliat, 3.10.

7—Canadien: Gagné, 0.45.

Punitions: Arbour, Irvin, Joliat, Mantha, Wentworth, Trapp, Arbour.

MONTREAL - AMERICAIN

Montréal	Alignements:	N.-Y. Am.
Benedict	Buts	Miller
Button	Déf.	Boucher
Munroe	Déf.	Simpson
Stewart	Centre	Conacher
R. Smith	Aile	McKinnon
Siebert	Aile	R. Green
Philipps	Subs	Bouchard
Oatman		Himes
Ward		Burch
Carson		W. Boucher
Tuohey		Reise

Sommaire.

1ère période:

1—Maroons: Seibert, 3.57.

2—Maroons: Button, 7.39.

3—Américains: Boucher, 0.39.

Punitions: Smith, Oatman, Reise.

2ème période:

Pas de point.

Punitions: Green, Stewart, Dutton (majeure), Boucher, Siebert, Reise.

3ème période:

4—Maroons: Stewart, (Munroe), 7.42.

5—Maroons: Ward, 2.13.

6—Maroons: Oatman, 1.02.

7—Américains: Green, 8.00.

Punitions: Smith, W. Boucher, Philipps, Green, Oatman, McKinnon.

Voici la Poudre à Pâte à laquelle Vous pouvez Toujours Vous fier

FAITE EN CANADA

VENDUE ET RECOMMANDEE PAR LES EPICIERS PARTOUT

"CURLING"

CE SOIR

Price Bros	vs	Champions
MM.		MM.
R. Kane		A. S. Mc Nichols
M. McCracken		Am. Tremblay
P.-E. Rosenorn		Aug. Tremblay
R.-D. Jago		Geo. Marchand
J.-E. Caron		Alf. Lamontagne
J.-L. Kelly		Alph. Gagnon
C.-C. Smith		Alb. Lemieux

Banquiers	vs	Eléphants
MM.		MM.
J.-E. Cloutier		W.-H. Giroux
C.-J. Moreau		J.-H. Lortie
J.-A. Guilmette		Henri Jalbert
L.-P. Plante		L.-A. Bergeron
J.-E. Houseman		Th.-Ls Tremblay
R. Babineau		L.-B. Gagnon
R.-E. Roberge		J.-H. Lessard
		A.-S. Daily

UNE NOUVELLE COURSE AURA LIEU EN FEVRIER

North Conway, N.-H., 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Une nouvelle course sur une piste ouverte de 28 à 30 milles sur le lac Winnipesaukee.troisième partie des courses de la Nouvelle-Angleterre, aura lieu les 9, 10 et 11 février, nous apprend M. Herold W. Prendergast, président du comité des courses de chiens.

Le choix des meilleurs coureurs canadiens et américains qui depuis deux ans se sont rencontrés au fameux Derby international de Québec et de Le Pas Manitoba, doit y prendre part. Leonard Seppala, héros de la fameuse course de Nome, Alaska et gagnant de la course de Nouvelle-Angleterre l'an passé, est arrivé à Poland Springs, Maine, et s'est remis à l'entrainement. Shorty Russick, le petit trappeur russe du Nord-Ouest canadien, qui gagna la première course il y a deux ans, écrit qu'il a l'intention de concourir cette année.

UNE PARTIE DE HOCKEY A ST-FELICIEN

Le "Canadien National" rencontre le "Têtu et Fils" et le bat par 8 à 4.

AUTRE PARTIE

St-Félicien, 23. — (Spécial au "Progrès"). — Dimanche dernier, l'équipe locale du Canadien National rencontrait celle de la maison Têtu & Fils dans une partie contestée. La rondelle fut mise au jeu par M. Edmour Têtu, de la maison Tête & Fils, et Louis Lambert, conducteur sur le Canadien National; malgré le peu d'entrainement, l'une et l'autre équipe se firent remarquer par leur jeu d'ensemble et leur rapidité.

Mais il fallait un vainqueur et c'est l'équipe du Canadien National que la fortune favorisa. Le score fut de 8 à 4.

Voici l'alignement des équipes:

Canadien N.		Têtu& Fils
Gauthier	Buts	Savard
Gauthier	Déf.	Lefebvre
Binet	Déf.	L.-R. Simard
Spence	Centre	Bates
Boudreault	Aile d.	Giguère
Côté	Aile g.	Vézina
Michaud	Subs.	Néron
		et Lapointe.

Cinq des points du Canadien National furent enregistrés par P. Côté et les trois autres par P. Spence.

Charles Bates se distingua chez l'équipe adverse en comptant les quatres points.

Après cette partie, les deux clubs de la ligue Junior, le Canadien et l'Etoile, donnèrent une intéressante partie d'exhibition, les premiers l'emportant par 5-1.

UN DEFI

L'équipe du Canadien National serait heureuse de rencontrer celle de la banque Canadienne Nationale de St-Félicien à une date qui sera convenue entre les deux équipes.

CHICOUTIMI VS MARTIN

Il nous fait plaisir d'annoncer pour lundi prochain, le 26 au soir, à 8 heures 30, à l'Aréna de cette ville, une rencontre entre les clubs "Martin", de Montréal, et "Chicoutimi".

On sait que le "Martin" est le champion de la Ligue Provinciale. C'est beaucoup dire et d'un autre côté le "Chicoutimi" a montré depuis le commencement de la saison ce qu'il était capable d'accomplir.

Nous ne croyons pouvoir faire rien de mieux pour l'éloge du "Martin" que de publier la liste des joueurs de ce club.

Gardien de buts: J. Rowan, déjà gardien de la Banque de Montréal;

Défenses: Lucien Brunet, de la Banque Canadienne Nationale; A. Bourgoin, de la Banque Canadienne Nationale.

Centre: T. Baril, de la Banque Royale.

Ailes: L. Caroll, de la Banque Royale; R. Lapointe, Banque Canadienne Nationale; H. Hamel, Banque Canadienne Nationale; (Pitou) J.-C. Pedneault, Banque Canadienne Nationale; Wilfrid Lapointe, Banque Canadienne Nationale; Frère de Sylvio, Georges Matha, Bell Téléjhone; E. Daigneault, Bell Téléphone.

Donc en foule à l'aréna lundi soir le 26 décembre.

4-3 POUR LONDON

London, 23. — London a battu Windsor, par 4—3 dans une joute de la ligue Canadienne. Halliday, faisant ses débuts au centre de London, a joué de façon impressionnante.

KITCHENER EN TETE

Kitchener, 23. — Kitchener a battu Ravina, par 3—1, dans une joute de la ligue Canadienne, mardi soir, et, comme résultat, a pris la tête dans le concours.

LE BOUILLANT NEWSY LALONDE SEVEREMENT PUNI

Boston, Mass., 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Newsy Lalonde, le bouillant gérant du club Québec de la Ligue Canado-Américaine, a été condamné à $100 d'amende et suspendu indéfiniment (la plus lourde sentence que la Ligue puisse infliger), nous apprend le président Charles O. Clapp. Lalonde a été accusé d'assaut sur l'arbitre Sonny Foley au cours de la rencontre Boston-Québec, samedi dernier, aussi bien que d'avoir provoqué une rixe dans les quartiers des joueurs après la partie. Les arbitres de la Ligue ont reçu instructions d'empêcher Lalonde de s'asseoir aux places réservées aux joueurs durant la suspension. Le président Clapp dit que Hubert C. Milot, gérant de l'Aréna de Québec n'avait pas fourni les faits demandés sur les agissements de Lalonde. On convoque pour mardi prochain une assemblée des gouverneurs de la Ligue pour discuter plus amplement des scènes pugilistiques qui ont gâté plusieurs parties de cette Ligue cette saison-ci.

JACK DELANEY ASPIRE AU CHAMPIONNAT

New-York, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Jack Delaney, ancien champion mondial mi-lourd, deviendra aspirant à la couronne de champion poids lourd détenue par Gene Tunney, en entrant dans le concours d'élimination de Tex Rickard. Sous son nouveau gérant, Joe Jacobs, qui acheta $50,000 son contrat de Pete Recelly, mercredi dernier, Jack Delaney (Chapdelaine) est considéré comme le vainqueur probable de Jack Sharkey et Tom Henney, le 13 janvier prochain, au Madison Square Garden.

ON IGNORE....

(Suite de la 1ère page)

"Votre sympathie touchante du 15 décembre nous avait honorées et consolées. A cette sympathie précieuse, vous voulez aujourd'hui ajouter le bienfait, par l'envoi d'un chèque de $500. Comment vous remercier pour ce don si appréciable en cette heure où tout nous manque? Notre reconnaissance envers votre personne, Monsieur le Gouverneur, se prolongera avec l'ineffable souvenir de l'événement malheureux qui nous vaut, de votre part, une si noble et si généreuse attention. Qu'il me soit permis de vous remercier aussi pour communication des dépêches de Lord Willingdon et du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse".

DES SOUSCRIPTIONS

La première liste de souscriptions en faveur des Religieuses du Bon Pasteur a été rendue publique hier après-midi. Elle atteint le chiffre de $3,867.

Il y a 3 souscriptinos de $500;celle du lieutenant - gouverneur, celle du Québec Power et de M. le notaire Cyrille Tessier; une de $250, de M. J.-B.-E. Letellier; une de $200., de la maison Garneau Ltée; une de de $150., de la patinoire Verdun; 12 de $100., de S. G. Mgr Omer Plante, de Mgr Omer Cloutier, de l'hon. Amédée Robitaille, du Club automobile de Québec, de Langlois & Paradis, de la Société St-Vincent - de-Paul, de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, de la "Survivance Française", de la maison J.-E. Livernois, de M. H.-E. Dupré, de l'abbé A.-G. Brousseau, de M. Sévérin Martel. Il y a aussi quelques sous - criptions de $50., $25., de $5., etc.

Une seconde liste sera publiée la semaine prochaine.

33 MORTS

Québec, 23. — De notre correspondant). — On sait qu'il y avait 374 enfants à l'Hospice Saint-Charles lorsque se déclara l'incendie désastreux de la semaine dernière. Le nombre des fillettes décédées, nous déclarait hier une Religieuse de l'Hospice St-Charles est de 33.

Actuellement 154 fillettes sont retournées dans la partie de l'Hospice qui a été épargnée par les flammes et 121 sont allées en vacances dans leurs familles, ce qui, avec les décédées, forment un total de 308. Il reste donc 66 enfants qui n'ont pas été rapportées. Les Religieuses n'osent pas croire que toutes ces enfants ont été brûlées. Elles demandent donc aux personnes qui les ont hospitalisées de bien vouloir avertir sans tarder les autorités de l'Hospice.

La même Religieuse nous donnait la liste suivante de noms de fillettes qu'elles croient mortes. Un certain nombre de fillettes ont été inhumées, après indentification, dimanche dernier:

Laurette Levasseur, 5 ans; Carmen Picard, 6 ans; Georgette Auclair, 4 ans; Rachel L'Hérault, 5 ans; Marie-Marthe Morency, 6 ans; Marie-Marthe Gagné, 6 ans; Foedora Albert, 5 ans; Georgianna Bysell, 6 ans; Jeannette Gagnon, 6 ans; *Stella* Roy, 6 ans; Gemma Létourneau, 6 ans; Anna Binette, 5 ans; Jeanne Simoneau, 5 ans; Marie-Dorise Gagné, 5 ans; Alphéda Thibault, 5 ans; Jeanne Binet, 4 ans; Simonne Saccuty; Marcelle Simard, 4 ans; Florence Drolet; Madeleine Laberge; Jacqueline Rochette, 4 ans; Stella Renaud, 5 ans; Simonne *Bédard*, 5 ans; Thérèse Raymond, 7 ans; Jacqueline Racine, 6 ans; Bernadette Isabel, 6 ans; Marie-Ange Beaudry, 6 ans; Jeanne-d'Arc Desrosiers, 7 ans; Marguerite Curry, 6 ans; Thérèse Bergeron, 6 ans; Thérèse Fecteau, 8 ans; Rosa Gaudreau, 16 ans; Gabrielle Petel, 4 ans.

DES RODEURS

Québec, 23. — (De notre correspondant). — A l'enquête du prévot des incendies sur le désastre de l'Hospice St-Charles, le constable Wilfrid Roy, de la police provinciale, a déclaré hier qu'il a vu un certain nombre de rôdeurs, près de l'Hospice, à qui il a dit de s'éloigner afin de ne pas nuire aux sauveteurs. M. Roy entra ensuite dans l'aile neuve où il n'y avait pas de feu où il vit un individu qui se dirigea vers lui et lui dit que la supérieure désirait trouver certains papiers et des coffrets d'argent. Avec cet homme le constable se rendit à la chambre de la supérieure où ils trouvèrent un civil et un pompier qui étaient occupés à fouiller les tiroirs.

Le détective a aussi ajouté qu'en sortant de cette chambre il a rencontré un autre civil. L'ayant fouillé, il trouva sur lui une clochette. Le civil lui déclara qu'il avait cette clochette afin d'appeler au secours s'il venait à s'égarer dans l'édifice qui était rempli de fumée.

LES AVOCATS

(Suite de la 1ère page)

lyn Taschereau a commencé sa plaidoirie en anglais.

L'après-midi sera consacré aux plaidoiries de la Couronne. Me Bienvenu parlera en français et Me Fitzpatrick en anglais. On croit que ces deux plaidoyers occuperont toute la séance de l'après-midi. L'adresse du président du tribunal aura lieu à la fin de cette séance ou au cours de la soirée. On s'attend à ce qu'un verdict soit rendu ce soir-même.

Au début de son plaidoyer Me Rivard dit quelle est la responsabilité des jurés qui sont les seuls juges. Après avoir exposé les faits, il dit quelles sont les prétentions de la défense dans ce procès.

Si, dit Me Rivard, il y a possibilité que Mme Gallop n'ait pas empoisonné son mari, il est de votre devoir de l'acquitter. Je vais essayer de vous prouver simplement que cette possibilité existe.

M. Rivard dit tout d'abord que plusieurs témoins ont prouvé qu'il n'existait aucune animosité entre les époux Gallop, lors de leur séjour au Nouveau-Brunswick comme au cours des dernières années alors qu'ils résidaient à l'Ile Maligne. Cela, le principal témoin de la Couronne Walter Simpson, l'a déclaré avec d'autres témoins.

Plusieurs témoins ont assuré que Gallop était malade tandis que d'autres ont dit qu'il était en bonne santé. Il y a donc contradiction sur ce point. Mais il faut se rappeler que Walter Simpson a affirmé que Gallop était malade et que le médecin ne lui aurait pas prescrit de remèdes s'il avait été en parfaite santé.

On a dit aussi que le dimanche avant sa mort Gallop avait pris de la boisson; certains ont déclaré qu'il n'en avait pas pris. Donc autre contradiction. Toujours est-il que le lendemain, soit le lundi, Gallop était malade. Le mardi il ne travailla pas; le mercredi il perdit du temps.

C'est le lundi que Gallop demanda à sa femme d'aller acheter de la strichnyne, pour fins de chasse. Il fit aussi acheter des couteaux et des haches qu'il voulait échanger avec les sauvages pour des fourrures.

Vu que Gallop était malade, il est naturel qu'il ait pensé d'aller à la chasse, ce qui l'aurait reposé et lui aurait fait du bien.

Me Rivard insiste ensuite sur les points suivants: si Mme Gallop avait voulu empoisonner son mari, elle ne serait pas allée trouver le Dr Bouillé qui était médecin de la Cie Duke-Price.

La veille de la mort de Gallop, des témoins l'ont dit, Gallop aurait acheté une bouteille de whisky et l'aurait même bue puisqu'on a trouvé la bouteille vide.

Le jour de la mort de Gallop, son épouse fit mander le médecin, car son mari se plaignit de crampes à l'estomac. Mme Gallop se plaignit du retard du médecin. Mme Gallop fit mander le médecin qui lui avait vendu la strichnyne.

Me Rivard rappelle aussi aux jurés que lorsque le médecin lui livra la strichnyne, Mme Gallop voulut payer immédiatement. Comme le médecin n'avait pas reçu la facture, Mme Gallop lui dit de venir se faire payer le lendemain, par son mari. Si Mme Gallop avait eu l'intention d'empoisonner son mari au cours de la nuit suivante, elle n'aurait certes pas dit au médecin de venir chez elle le lendemain.

Me Rivard raconte ensuite les démarches que l'accusée a faites chez le coroner et chez le procureur-général lorsque l'exhumation de son mari fut décidée.

Au sujet de l'aveu que Walter Simpson a rapporté, Mtre Rivard dit que Mme Gallop ne lui a jamais dit qu'elle avait empoisonné son mari. Elle lui a dit que les gens disaient qu'elle l'avait empoisonné. D'ailleurs, ajoute Mtre Rivard, Simpson n'a pas été positif dans cette affirmation. Il dit qu'il croyait que Mme Gallop lui avait fait cette déclaration.

Me Rivard termine en disant aux jurés: Si vous condamnez cette femme que direz-vous à vos enfants qui vous demanderont, le jour de l'exécution, si Mme Gallop était réellement coupable.

COURS DES CHANGES

New-York, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Le cours des changes était ferme ce matin. La demande était la suivante:

Angleterre	4.87⅓
France	3.93½
Italie	5.27⅜
Allemagne	23.90

Le dollar canadien faisait prime à 5-32 de un pour cent.

LUTTE SPECULATIVE

New-York, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Une activité de grande envergure englobait le marché à l'ouverture ce matin, alors que des forces spéculatives se livraient bataille pour le contrôle du maché. Kennecott Copper gagna 1⅜ à 89½, un nouveau record de hausse. Allied Chemical réalisa un gain initial d'un point. International Nickel et Houston Oil subirent à bonne heure des pertes d'un point chacun.

Empaquetage spécial des fêtes

5c

Toujours le Meilleur

Jamais égalé depuis 40 ans

CULTIVATEURS...

adressez-vous à nous !

J'ai obtenu de gros contrats de volailles. Depuis deux ans, j'étais fourni par les négociants, mais j'ai décidé de payer les plus hauts prix pour les volailles de belle qualité. Vendez donc directement au plus gros commerçant de la région. Je paie toujours comptant sur réception. Demandez nos prix avant de vendre ailleurs. J'achète les volailles vivantes, mortes et préparées à faire cuire.

ELOI COTE

BOUCHER

BEURRE, CREME, ETC.

257, RUE RACINE — TEL. 889

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Maïs américain jaune No 2	
Avoine de l'ouest No 2	77⅛
Avoine de l'ouest No 3	74⅛
Avoine de dépens Extra No 1	72⅛
Orge d'alimentation du Manitoba	
Sarrasin No 2	
Farine Crême de l'ouest 1ère patente	$8.00
Farine 2ème patente	$7.40
Farine forte à boulanger	$7.00
Flour, Winter Parents, choice	
Fine fleur au quart	
Fine fleur à la poche	
Gruau au quart	
Gruau—90 lbs	$3.85
Son	$34.25
Gru rouge	$36.25
Gru blanc	$44.25
Moulée	
Foin No 2, par tonne, au char	$13.50-$14.00
Fromage de l'ouest	19-19¼
Fromage de l'Est	
Beurre Pasteurisé No 1	35¼-36¼
Beurre de beurrerie No 1	
Beurre de beurrerie No 2	
Oeufs frais (entrepôt)	46-47
Oeufs premiers (entrepôt)	42
Oeufs seconde (entrepôt)	37
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	65-67
Oeufs frais premiers	60
Patates, par poche, au char	
Porcs abattus à l'abattoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gros)	

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture

Abitibi	
Abestos Common	140
Bell Telephone	33
Brazilian	156
B. C. Fishing	219
Brompton	12½
Canada Cement	49¼
Can. Ind. Alcohol	37⅝
Canada Steamship	35½
Cons. Smelting	26¾
Dominion Bridge	74⅞
Howard Smith	70
Laurentide	116
Montreal Power	90
National Breweries	105½
Penn Brothers	78½
Quebec Power	84½
Shawinigan Power	88¾
Spanish River	130
Steel of Canada	
Wayagamack	111½
Winnipeg Electric	98
Lard (Petit)	
Lard (Gras)	
Saindoux composé, au quart	
Saindoux composé, au seau	
Saindoux pur, au quart	
Saindoux pur, au seau	
Boeuf salé, 200 lbs	
Boeuf salé, 300 lbs	

BOURSE DE NEW-YORK

Fermeture

Abitibi	140
American Can	75½
American Smelting X D 2 PC	86¼
American Tel. & Tel	179¾
Atchison	194
Baldwin Locos	254
Baltimore Ohio X D 1½ PC	118
Canadian Pacific	213
Chicago Rock Island	107
Crucible Steel X D 1½ PC	50¾
Dupont	
Erie Common	64¾
Famous Players	1
General Electric	132⅝
General Motors	134⅛
Great Northern Pfd	100
International Paper	72
International Tel. & Tel	
Kennecott Copper	84⅞
Grand Mines	4
Missouri Pacific	52
New-York Central	164¾
Northern Pacific	93¾
Pennsylvania	64⅞
Phillips Petroleum	41⅞
Radio Corporation	
Reading	103¾
St-Louis & San Francisco	109⅝
Southern Pacific	124⅜
U. S. Steel	147⅝
White Motors	73⅛
Woolworth	192⅝

NICKEL ACTIF

Montréal, 23. — (Serv. Presse Canadienne). — Il n'y avait pas de mouvement bien défini dans les prix à l'ouverture. A l'exception de Laurentide qui gagna 1⅛ à 118,tous les changements se confinaient dans les fractions. Gurds continua son avance, mains dans la première heure, débutant ½ point plus haut à 99½. Brazilian débuta aussi avec un gain d'un demi point à 219, ainsi que St-Maurice Valley à 74½.International Nickel débuta avec une hausse de ⅛ à 90. Les ventes subséquentes le ramenèrent à 88¾. Nickel était très actif; 9,000 parts changèrent de mains dans la première heure.

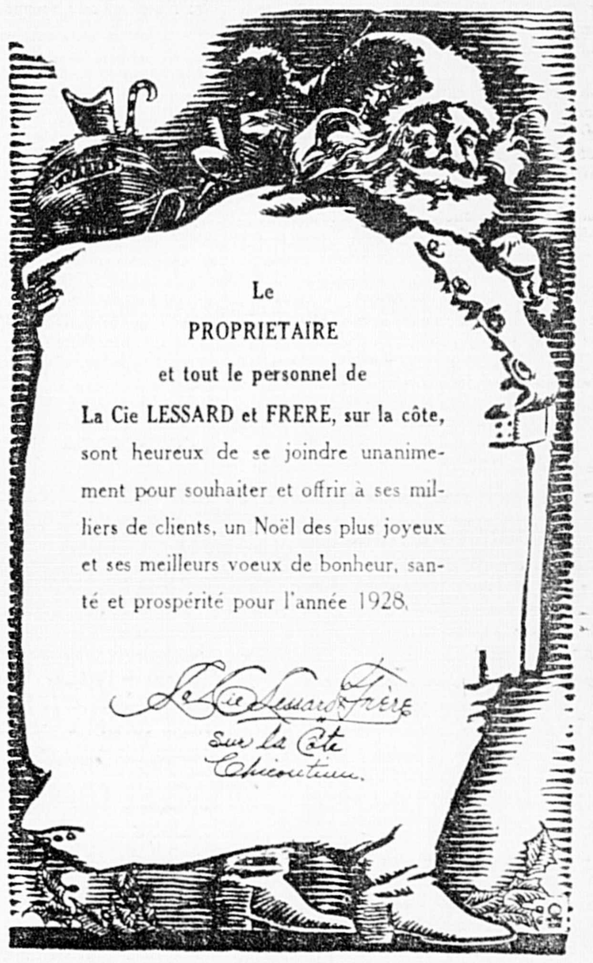

Le

PROPRIETAIRE

et tout le personnel de

La Cie LESSARD et FRERE, sur la côte,

sont heureux de se joindre unanimement pour souhaiter et offrir à ses milliers de clients, un Noël des plus joyeux et ses meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 1928.

La Cie Lessard Frère
Sur la Côte
Chicoutimi

AVIS

Aux Cultivateurs

Nous payons les peaux vertes rendues à la Chaussure Canadiennnes à raison de 0.18 cents la livre.

La Chaussure Canadienne, Limitée

52 - 54, ave Ste-Anne

CHICOUTIMI

CALENDRIER

S. SERVULE, Conf.

Saint Servule était un pauvre infirme incapable de faire le moindre mouvement. Ses parents le portaient tous les jours dans le portique de l'église de Saint-Clément à Rome. Sa patience, sa douceur et sa piété faisaient l'admiration de tous. Dans ses douleurs, il louait Dieu sans cesse, le remerciait et demandait de souffrir encore davantage. Sur le point de mourir, il pria ceux qui l'entouraient de faire silence, disant qu'il entendait les concerts des anges. Il s'endormit doucement dans le Seigneur vers 590.

BEAU, MODOREMENT FROID

Bulletin météorologique.

Vendredi, le 23 décembre 1927

UN RETARD AU JOURNAL

Notre journal a été distribué tard, dans la ville, hier et il a même manqué les malle srégulières. Cela est le fait d'un accident qui s'est produit au début de l'impression dans la presse rotative. Un morceau neuf a été posé, mais ne fonctionnait pas comme il convient. Il a fallu quelque temps pour le remettre en position.

..Nous nous excusons auprès de nos abonnés en dehors de la ville de ce retard apporté dans l'expédition du journal.

2 MOIS DE PRISON

Mme St-Laurent, qui a subi hier midi son procès en cour du Magistrat pour vente de boissons alcooliques, a été trouvée coupable et condamnée à deux mois de prison.

CHEZ LES OUVRIERS

Dimanche après-midi, à 2 heures, assemblée du Syndicat de la Pulpe au secrétariat, numéro 77 rue Bossé. Tous sont priés de se rendre.

IL EST DE RETOUR

M. Elzéar Lévesque, avocat de cette ville, est revenu avant-hier d'un voyage d'affaires à Québec. M. Lévesque est allé représenter la Ville devant la Commission des Services Publics. On se souvient que la Ville de Chicoutimi voulait imposer à la Cie Electrique du Saguenay un comptable pour surveiller les intérêts de la ville. Cette affaire a été plaidée devant la Commission des Services Publics mardi dernier et, après un peu moins d'une heure de discussion, l'affaire a été prise en délibéré et l'on s'attend à ce que la décision de la Commission soit connue d'une journée à l'autre.

IL LES BENIT

St-Félicien, 23. — (Spécial au Progrès). — Jeudi, le 10 novembre, M. l'abbé Renaud, curé de la nouvelle ville de Dolbeau, inaugura l'ouverture de deux maitons jumelles bordant la rue des Pins, chaque côtée de la 1e Avenue.

En présence des résidents et du propriétaire, M. E.-Maurice Girard, de St-Félicien, M. le curé bénit les quatre logis séparément.

Après avoir échangé quelques bons mots avec ses nouveaux paroissiens, M. le curé se rendit à sa nouvelle église, dont les travaux sont pratiquement terminés.

AU RADIO

Omission réparée

Dans notre rapport du concert transmis mercredi par le poste CH MI, nous avons omis un article important, qui a été vivement goûté : un chant exécuté par Mlle Bernadette Jean, excellente élève de Mme Descarries-Dubuc. En justice pour l'artiste et les organisateurs, nous tenons à corriger cette erreur due à la perte d'un feuillet au cours de la composition.

SANS LICENCE

Deux Syriens, un garçon de Cyrène Lemay et l'un de ses compatriotes ont été arrêtés hier par le chef de police d'Arvida pour avoir colporter sans s'être munis de la licence provinciale. Les autorités conseillent aux autres municipalités d'agir de la même manière envers tous les colporteurs.

Armand Bouchard de Chicoutimi a été condamné à 2 mois de prison pour avoir vendu de la boisson sans licence.

ALARME

A 5 heures et 5, hier, l'avertisseur 212, coin des rues Bossé et Ste-Marthe, appelait les pompiers.

Un citoyen des mieux intentionnés aperçut des flammes qui s'élevaient à quelques cents pas de lui, dans la pénombre et se fit un devoir de sonner l'alarme.

Une fois sur les lieux, les hommes de la brigade virent dans une cour, un vieux matelas qui brûlait—et s'en revinrent au poste.

POUR LE TEMPS DES FETES

Pendant les fêtes deux trains du C. N. R., arrivent à Chicoutimi le matin. Le premier à 8 heures 30 et le second à 9 heures. Le soir deux trains également quittent Chicoutimi, l'un à 8 heures 30 et l'autre à 8 heures 50.

Cependant, demain et dimanche il n'y aura que le train régulier de 8 heures 30 a. m.

UNE INTERESSANTE CAUSERIE DE M. G. DELISLE A KENOGAMI

Notre député au provincial est allé rencontrer les ouvriers mercredi soir. La loi des Accidents de Travail. Le Chemin de Fer de ceinture.

L'IMMIGRATION

Kenogami, 23. — De notre correspondant, M. J.-O. Bradet. —

A la salle du nouveau collège de Kenogami, une foule nombreuse s'est réunie, pour entendre M. Gustave Delisle, M. P. P., de Chicoutimi, qui avait bien voulu se rendre à l'invitation de l'Union ouvrière des charpentiers Menuisiers de Jonquière-Kenogami.

La séance était sous la présidence de M. Jos. Talon.

Parmi l'assistance on remarquait son Honneur le maire de Kenogami, J.-O. Lacroix, avec les échevins: MM. Donat Demers, notaire, L.-A. Talbot, avocat, André Roche, secrétés. de la ville de Kenogami, E.-D. Girard, secrétaire de l'Union, et plusieurs autres.

M. Delisle a bien voulu traiter la question ouvrière, sa compensation, c'est-à-dire les lois des accidents de travail.

Nous ne donnerons qu'un bref résumé de l'intéressant discours de M. Delisle.

Il se dit d'abord heureux de rencontrer la classe ouvrière qu'est la sienne, et remercie les citoyens du vote de confiance donné lors des dernières élections.

Ensuite il explique très clairement la loi des accidents de travail commençant à l'inauguration de cette loi, jusqu'à aujourd'hui. Il dit que l'ouvrier surtout dans notre région, a besoin d'une protection spéciale, et la loi des accidents a été étudiée profondément à la session de 1926.

La législature a demandé à l'hon. M. Galipault, ministre des travaux publics et du travail, la refonte de ces lois qui ne répondaient plus aux besoins des ouvriers.

Il fait allusion à ce qu'au début de la mise en vigueur de cette loi, nombre de femmes restaient avec un $3,-000, et dans 3 ou 6 mois, ce petit capital était perdu dans de harsadeuses entreprises, mais la nouvelle loi donnera à la veuve, une rente viagère au lieu du capital et 10 p. c., sera réservé pour les enfants en bas de 16 ans.

Après la prochaine session, il est fort probable que cette loi soit régie par une commission "appl." comme dans la province d'Ontario, et cette loi, avec les amendements qu'elle subira sous peu, je crois que la classe ouvrière de Québec sentira que le gouvernement la protège d'une manière spéciale.

Les patrons ont d'abord refusé de collaborer avec les employés pour une commission; mais, après avoir étudié les taux d'assurances, ils sont venus, les premiers, solliciter le service d'une commission.

M. le député nous apprend que l'honorable Mitchell, ancien secrétaire de la Province, et M. Louis Demers, ancien bâtonnier du Barreau de Québec, sont allés étudier le fonctionnement des lois des accidents de travail en Ontario et au Nouveau-Brunswiwck, pour en faire rapport au Gouvernement de la province de Québec, qui, composé de bons Canadiens-français aimant la Province, ont voulu donner la plus grande protection possible, à la classe ouvrière.

Il termine par ces belles paroles: "Nous devons avoir confiance en ceux qui président aux destinées de la Province sur le vieux rocher de Québec. "appl."

M. Allaire, remercia M. l'orateur et souhaita qu'il reste encore longtemps notre représentant local. "apl".

Sur une question de M. le président, M. Delisle nous dit un mot du chemin de ter de ceinture:

Il dit qu'ayant été en relation avec M. Taschereau, et ce dernier ayant décidé de faire accorder une subvention de $5,000 par mille, tous les milles additionnels à partir d'Hébertville, au port de Chicoutimi; il s'agit maintenant de faire ratifier cette promesse, à la prochaine session et de trouver une compagnie qui voudra construire ce chemin de fer qui coûtera environ $70,-000 à 75,000 par mille. M. Delisle prétend qu'il n'est pas avantageux pour une compagnie de construire cette ligne, mais que le Canadien National pourrait la construire et c'est lui qui pourrait en retirer les plus gros bénéfices dans la suite.

Sur une autre question de M. le Président, à propos de l'immigration, M. Delisle dit d'abord que ceci relevait du gouvernement fédéral, que c'est un mal qu'on doit soigner, dans le département de l'Immigration et que ce flot qui se répand dans la province de Québec, renferme trop de sujets indésirables, qui sont nuisibles et nombreux dans les centres industriels. Par contre beaucoup d'immigrants viennent s'établir au Canada et deviennent des citoyens faisant honneur à nos villes.

M. Delisle dit un mot des unités sanitaires, et demande aux ouvriers de seconder ces entreprises et leur conseil municipal, lorsqu'il s'agit de telle chose.

Il remercie la commission scolaire d'avoir bien voulu lui donner la salle pour converser avec ses amis, et souhaite à tous un joyeux Noel et les meilleurs voeux du nouvel an.

NOTE LOCALE

M. J.-F. Grenon est parti mercredi soir pour Montréal en voyage d'affaires. Il ramenera avec lui, sa fillette, Florence, du couvent de Villa Maria, Montréal et ses fils: René et Maurice de l'Académie Commerciale de Québec. M. Grenon est attendu samedi soir.

VOYAGE DE CHASSE

MM. Adélard Morin et Jos. Gauthier, de Kenogami, sont de retour d'un fructueux voyage de charse au lac Kenogami.

Ils ont rapporté beaucoup de gibier, mais ils regrettent que l'orignal, n'ait pas voulu, venir les saluer, car ils auraient pu lui répondre de la même manière que le grand Frontenac, "Je vous réponds, par la bouche de mon canon de fusil".

DES RESCAPEES DU SINISTRE DE QUEBEC

St-Bruno, 23. — De notre correspondante, M. A. Tremblay. —

Hier matin, M. Osias Tremblay, maire, et M. Charles Gagnon, arrivaient de Québec. Ce dernier amenait avec lui sa petite fille Léona, fille de M. Harry Gagnon, une petite sinistrée de l'Hospice St-Charles de Québec. La chère petite fut recueillie dans la nuit du 14 au 15 par une dame charitable de Québec qui lui donna en plus de l'hospitalité, les vêtements nécessaires pour son voyage. MM. Gagnon et Tremblay n'ont pas visité sans une émotion poignante les ruines encore fumantes de ce sinistre qui fait frémir non seulement les citoyens de Québec, mais encore toutes nos familles qui sont si redevables aux Révérendes Soeurs du Bon-Pasteur, qui se dévouent si libéralement à l'instruction de nos jeunes filles.

M. Eugène Lajoie apprend aujourd'hui que de ses deux petites nièces, orphelines, qui étaient à l'Hospice St-Charles, l'une d'elles seulement la petite Marie-Paule, âgée de 6 ans, a été retrouvée; on ignore encore le sort de sa soeur Rose-Alma 11 ans, que son oncle recherche depuis l'accident fatal.

LE PERE NOEL A LA MALBAIE

La Malbaie, 23. — De notre correspondant, M. L. Lapointe. —

Enfin, nos jeunes ont eu le plaisir de saluer mardi soir, l'arrivée du père Noel dans notre paroisse.

Une foule considérable se pressait à la gare pour le recevoir. Le train fit son entrée à 7.45 hrs. Un enthousiasme délirant accueillit le Vénérable Vieillard à son arrivée.

Jeunes et vieux se pressaient, voulant voir de près ce lointain voyageur dont les tout petits rêvaient depuis si longtemps.

Tel qu'annoncé, le distingué Visiteur se rendit ensuite chez M. J.-O. Lapointe, restaurateur, où là encore un grand nombre de personnes étaient réunies.

Le Père Noel adressa quelques mots, invitant les jeunes à revenir le lendemain, alors qu'il ferait une distribution de jouets et de bonbons.

Nous avons remarqué que le père Noël, qui a la réputation d'un homme d'une grande patience en manqua un peu ici, et qu'il paraissait un adepte de la peine du fouet. En effet, un groupe de jeunes, l'empêchant de repartir lorsqu'il s'agit pour lui de retourner à son hôtel, le Vénérable Vieillard, dans une sainte colère, saisit le fouet et en administra quelques coups à ceux qui se trouvaient le plus près.

NOMINATION

Montréal, 23. — (Spécial au "Progrès"). — Une circulaire émise par M. A.-S. McLean, surintendant général du service des hôtels du Canada, annonce la nomination de M. John O'Brien, au poste de gérant de l'hôtel Prince-Arthur, situé à Prince Arthur, Ont.

Le 1er mai 1924, M. O'Brien fut nommé asistant-gérant de Chateau Laurier et gérant de Jasper Park Lodge. Il occupait cette position après la fermeture de Jasper Park Lodge, à l'automne.

INTERESSANT RAPPORT DU DR L.-A. SYLVAIN

A la séance régulière du Conseil de Ville de Kénogami.

BONNE ORGANISATION

Kenogami, 23. — Une séance du conseil de Kenogami, fut tenue le 19 décembre, aux heures et endroits réglémentaires.

Etaient présents Son Honneur le maire J.-O. Lacroix, les échevins J. Dufour, Ls-J. Bergeron, Antoine Nollet, J. Asselin, Laforte.

Après la prière d'ouverture, par son Honneur le maire, la séance s'ouvre sous la présidence de ce dernier.

Le greffier de la ville, M. Donat Demers, donne lecture du procès-verbal, qui fut accepté unanimement.

Au début de la séance, M. le Dr Sylvain, inspecteur sanitaire des villes de Kenogami et Jonquière, soumit à ce conseil le rapport détaillé des opérations de ce bureau, depuis les derniers 6 mois.

Après avoir fait mention des lettres circulaires, distribuées dans la ville, concernant la tenue et l'entretien des demeures et des dépendances, etc., il fit allusion à la bonne volonté des citoyens, mettant en pratique les conseils donnés dans cette lettre-circulaire, les invitant à maintenir leur ville en état de propreté et aussi leur suggérant l'embellissement que généralement tout citoyen soucieux de la bonne renommée de sa ville doit avoir à coeur. Il rapporta les visites périodiques faites dans les établissements publics, tels que cafés, salles de pool, et théâtres, afin de s'assurer de la bonne tenue et également pour éviter toute plainte quelconque concernant ces endroits.

Ici, encore, il nota les bonnes dispositions des intéressés à mettre en pratique les instructions concernant l'observance des lois de l'hygiène publique, il insiste sur une inspection rigoureuse faite plusieurs fois, la semaine, dans tous les établissements où le commerce des viandes, épicerie, charcuterie, patisserie et boulangerie se fait; il rapporta la confiscation de plusieurs centaines de livres de viande jugée impropre à la consommation par suite de ses visites. La question des abattoirs dans les limites de la ville, fut réglée selon les lois et les réglements du bureau d'hygiène de la province et à la grande satisfaction des citoyens en général.

Le lait et les laiteries furent également l'objet d'une mention toute particulière; en premier lieu le rapport spécifia que 722 vaches laitières fournissaient le lait et la crème aux villes Kenogami-Jonquière: toutes furent soumises à l'épreuve de la tuberculine et le Dr Sylvain rapporta que le pourcentage des réacteurs s'éleva à 12.9 p. c., il rapporta que les instructions concernant ces réactions furent données à chaque propriétaire des animaux malades.

Dans le rapport il nota une amélioration dans la tenue générale des étables, tout en insistant sur le fait que beaucoup restait à faire, concernant cette question.

Des circulaires se rapportant à la manipulation du lait et de la crème et du soin des ustensiles, furent affichées chez chaque fournisseur de lait. Le bureau de santé obligea tous les marchands de lait de la ville, d'entreprendre de coûteuses améliorations à leur laiterie.

Les analyses du lait ont démontré que les laitiers étaient soucieux des qualités que doit avoir le lait pour la consommation alimentaire; toutefois l'inspecteur sanitaire dut enregistrer la confiscation de plusieurs centaines de livres de lait impropre à la consommation.

Dans le cours de l'été quelques améliorations furent suggérées au conseil-de-Ville, concernant le système d'égoût; les travaux furent affectués sur la recommandation du médecin hygiéniste, lesquels travaux prouverent leur efficacité.

Le Dr Sylvain fit la remarque que si on en juge par les échantillons d'eau envoyés à Montréal, pour fin d'analyse, la ville de Kenogami n'avait rien à envier aux autres villes

Il rendit témoignage au zèle du Dr Constantin, médecin hygiéniste provincial, du district pour l'aide efficace qu'il apporta au bureau de santé dans la solution de plusieurs problèmes d'ordre et d'hygiène et fit également mention du support obtenu par le Dr Flusmen, médecin hygiéniste de la ville.

Ce rapport concluait que les lois d'hygiène étaient en général bien observées par les citoyens de la ville de Kenogami.

Par ce rapport, nous pouvons dire, avec une certitude parfaite, que l'organisation de nos 2 villes, au point de vue de l'hygiène est parfaite, et qu'aucune autre ville ne peut rivaliser avec elles; il serait donc à souhaiter que les autres villes de notre région suivent cet exemple.

Les échevins se montrèrent fort mécontents du rapport paru dans le "Progrès" du 12 décembre dernier. Ils prononcèrent de gros mots à l'adresse de son représentant, l'accusant de n'avoir pas compris le sens de leurs paroles.

LES RESOLUTIONS.

Proposé et résolu unanimement qu'une nouvelle demande soit adressée à la cité d'Arvida au sujet de l'entretien du chemin de Radin, qui ne reçoit pas l'attention voulue. Adopté.

Une demande est faite à la législature.

Attendu que la Compagnie Alcoa-Power Co. Ltd, demandera à la législature l'incorporation du territoire bornant Kenogami, à l'Ouest et au Nord.

Attendu que l'obtention de cette charte aurait pour effet de bloquer tout agrandissement futur pour la ville de Kenogami,

Attendu que la ville s'est opposée l'an dernier à l'incorporation d'une ville à cet endroit,

Attendu que la ville de Kenogami a déjà dépensé la somme de $120,-000., pour la construction d'un pont sur la rivière Saguenay.

Il est proposé par l'échevin Bergeron et secondé par l'échevin Nollet, que la ville de Kenogami renouvelle son opposition à l'incorporation de toute ville, à charte fermée dans le territoire,

Que copie de cette résolution soit transmise au premier ministre et au député provincial.

Il est proposé et résolu unanimement qu'une plainte soit transmise au gouvernement fédéral d'Ottawa, au ministre des postes demandant l'ouverture du nouveau bureau de poste qui est terminé depuis novembre, sauf l'ameublement qui semble retarder sans raison. Adopté.

Lu une lettre de la Cie Price, au sujet des vidangeurs, qui traversent le trottoir, dans la partie Ouest de la ville. Des avis seront donnés aux vidangeurs. Mais le greffier demandera à la Cie Price d'avertir les intéressés de mettre à la disposition des vidangeurs des poubelles facilement transportables.

Le conseil commence l'étude du budget 1928.

La séance est levée.

COURS POUR LES JEUNES CULTIVATEURS

M. Charbonneau, agronome de cette ville, nous annonce cette bonne nouvelle.

RETOUR D'OKA

M. Avila Charbonneau, agronôme de cette ville, qui était allé suivre des cours spéciaux à l'Institut Agricole d'Oka, est revenu hier. Il était accompagné dans son voyage par MM. Gustave Prince, Irénée Paré et Brouillard, agronômes des comtés de Chicoutimi et du Lac-St-Jean.

Partis le soir du 11 décembre, ils étaient de retour le 17. M. Charbonneau, avant de revenir à Chicoutimi, est allé rendre visite à des parents aux environs de Montréal.

Rencontré ce matin, M. Charbonneau nous dit que les cours ont été des plus intéressants et des plus pratiques pour les quelque 40 agronômes de la partie nord du St-Laurent qui s'étaient rendus à Oka. Ces cours étaient donnés par M. Gustave Toupin, un professeur de l'école. Ils traitaient spécialement de l'alimentation du bétail. Quelques autres sujets furent aussi traités par des professeurs compétents.

M. Charbonneau nous annonça en même temps une bonne nouvelle pour les fils de cultivateurs. Des cours d'agriculture seront donnés gratuitement durant quatre semaines, à partir du 11 janvier au 2 février. La pension sera payée durant tout le sépour des élèves et même le prix de passage de retour sera également payé, de sorte qeu la dépense ne sera pas très dispendieuse, surtout si l'on compare les avantages que nos jeunes cultivateurs auront à retirer. Ils se donneront à *l'Ecole* d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Ceux qui voudront avoir des détails plus précis sur ce voyage d'études sont priés de lire la Page Agricole de notre journal mardi prochain.

REUNION DES OFFICIERS DES F. T. S. CHEZ M. BOULET

Mercredi soir avait lieu à la résidence de M. F.-X. Boulet, un banquet à l'occasion de la clôture des cours de signaux du régiment des F. T. S.

Le but de cette soirée était de réunir les officiers supérieurs du régiment en vue d'une organisation plus complète de l'effectif.

La réunion était présidée par le major J.-H. Delisle de Roberval, commandant du régiment. Les autres invités étaient: le major et Mme J.-E. Coudé, commandant de la compagnie A; le capt. Théo. Boulianne, officier en charge des signaleurs; le capt. Elz. Pouliot, N. P.; Alt. W. Cubaynes, le Lt F.-X. Boulet, le sergent-maj. Bertrand du royal 22e et neuf membres du régiment des signaleurs des F. T. S. Mlles Fernande Morin, Alice Grenon, Cécile Grenon, Mélida Gauthier et Lucienne Cubaynes.

Des discours furent prononcés par le maj. J.-H. Delisle, le maj. Coudé, le capt. Boulianne, le capt Pouliot et le lt F.-X. Boulet pour remercier le sergent-maj. Bertrand du dévouement et de l'assiduité qu'il a montrés en donnant aussi magistralement et aussi régulièrement qu'il l'a fait les cours de signaux pendant six semaines.

Les officiers supérieurs du régiment remercient sincèrement les organisateurs de cette belle fête et principalement M. et Mme Boulet et le lt. Cubaynes pour la chaude hospitalité et pour toutes les gâteries qu'ils ont prodiguées au régiment des F. T. S.

CES DOMMAGES CAUSES PAR LA CRUE DES EAUX

Le Conseil de la paroisse de la Malbaie s'adresse successivement au département de la Voirie et à la C. des Eaux Courantes.

TRAVAUX URGENTS

La Malbaie, 23. — De notre correspondant, M. L. Lapointe.

Samedi, le 17 décembre, séance du Conseil de la Paroisse de La Malbaie sous la présidence de son Honneur le maire H. D'Auteuil. Etaient présents: MM. les conseillers: Alfredise Bilodeau, Alfred Desbiens, Thomas Harvey, Ulysse Harvey, et Joseph Harvey.

Le Secrétaire donne d'abord lecture du procès verbal de la dernière séance laquelle avait été ajournée à ce jour. Produit ensuite quelques comptes qui sont acceptés.

Une réclamation d'un particulier de la Pte-au-Pic, pour la garde des maisons des étrangers pour l'hiver est renvoyée, le demandeur a été avisé de se présenter devant le Conseil et d'expliquer le pourquoi de cette réclamation.

Une lettre de M. Ed. Rochette, député, fut lue, dans laquelle il était question des travaux nécéssités dans le rang Nord-Est par l'érosion causée à la Rivière. M. Rochette fait connaitre au conseil qu'il s'adresse à la *Commission* des Eaux Courantes pour ces travaux et leur demande d'envoyer un Ingénieur sur les lieux.

Une lettre de M. Lefebvre, fut aussi lue, répondant à celle de M. Rochette et faisant savoir que ces travaux ne tombent pas sous la juridiction de la Commission des Eaux Courantes.

M. Rochette avise donc qu'il n'y a que le Département de la Voirie qui peut nous aider. Il a en conséquence donné instruction à M. Fortin, ingénieur de ce Département, d'examiner cet endroit mais qu'il n'a pas encore reçu de rapport.

M. Rochette craint le refus du Département qui répondra probablement qu'il en a plein ses mains de réparer les dommages causés par les dernières inondations.

M. le maire répond qu'il faut absolument que ces travaux se fassent soit par la Commission des Eaux Courantes soit par le Ministère de la Voirie et ce le plus tôt possible, car il est à craindre que si l'on retarde trop les dégâts soient plus considérables le printemps prochain à la fonte des neiges.

Une autre lettre de M. Rochette fut mise à la conaissance des conseillers, au sujet du chemin du Boulevard. Il transmet au Département de la Voirie l'offre faite par ce Conseil de payer 10 p. c., du coût de ces travaux. M. Rochette, se dit assuré que cette offre sera refusée après les dommages extraordinaires subis par suite des dernières inondations, ce travail de réfection étant beaucoup moins important qeu certains autres travaux M. Rochette croit que le chemin passant par les Calumets et reliant Ste-Agnès à la Rivière Mailloux devrait être complété, car, depuis que la Route Régionale est ouverte, le trafic ne passe plus par Rivière Mailloux et par suite ces gens en subissent un tort considérable.

A cette lettre M. D'Auteuil objecte que le Gouvernement ne doit pas *être* en mesure de faire cette route lorsqu'il se dit incapable d'aider pour travaux plus urgents.

M. Ulysse Harvey est ensuite autorisé à vendre l'entretien des chemins d'hiver pour la Rivière-Mailloux. Quelqu'un fait alors remarquer qu'il est très difficile d'entretenir ce chemin convenablement si les automobiles continuent de marcher.

M. le maire répond que pour aucune raison on ne peut empêcher ces machines de circuler l'hiver. Une demande pour remse de taxes par un particulier qui se dit incapable de les payer, est trouvée fondée et est donc accordée.

Après l'expédition des affaires de routine, la séance est levée.

UNE RECEPTION

Montréal, 23. — De notre correspondant. — Les excursionnistes de la Survivance Française reviendront à Montréal demain. Ils seront les invités de l'A. C. J. C., et le Comité Régional a préparé tout un programme. Ce sera l'hommage des jeunes à nos frères de l'Ouest et aussi un témoignage d'admiration de la part de ceux qui n'ont pu autrement contribuer à la réception de nos visiteurs et qui voudront bien se joindre aux membres de l A'.C.J.C.

LA POLICE EST ACTIVE A PORT-ALFRED

Port-Alfred, 23. — (D. N. C., M. J.-A. Degagné). — Les vendeurs de boissons sans licence accumulent petit à petit une forte provision pour les fêtes, sans cependant compter sur la vigilance des officiers de police.

Malheureusement le truc est découvert, et le 13, les constables, Bourdagé et Gagnon faisaient main basse sur une des cachettes qui recélait 3 gallons d'eau-de-vie, de quoi à faire jubiler les fervents de Bacchus.

Un autre de ces marchands, subit le même sort que son compatriote, le 19, sans doute que déjà il avait pris un escompte sur sa provision, car il ne restait plus qu'un gallon de "liqueur de feu", et encore lui fut-il enlevé, par les constables Bourdage et Autate.

On dit que les clients en ont versé des larmes!

AUTRES ARRESTATIONS

Même les bambins savent insulter Dieu, et ne se cachent pas pour le faire.

Ces jours derniers le constable Bourdage appréhendait l'un de ces gamins qui faisait retentir les échos de la rue de ses sacres grossiers.

On lui donna le temps de réfléchir avant de le quitter et "il jura, mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus". Espérons-le.

On dit qu'à l'approche des fêtes on fait des cadeaux et même l'on essaie de s'en faire sans que cela coûte cher.

Un de ces optimistes, avait fait l'acquisition d'une magnifique laveuse électrique, propriété de la Cie P.-T. Légaré de Bagotville. Il la voulait comme présent, et refuse de la payer et de la remettre. La Compagnie Légaré trouva, avec raison, les étrennes trop dispendieuses et recourut aux services du constable Bourdage, pour restitution.

CINQ GENERATIONS

Jonquière, 23. — (Spécial au Progrès). — Une belle fête de famille réunissait dernièrement les parents et amis chez Mme Jean Girard, née Emérentienne Bouchard. Chacun félicita l'octogénaire qui a eu le bonheur de connaître son arrière-petit enfant de la 5e génération.

Voici la descendance: 1o, Emérentienne Bouchard, Dame Jean Girard, 88 ans; 2o, Emma Girard, Dame François Imbeault, 58 ans; 3o, Edgar Imbeault, 24 ans; 4o Angela Imbault, 10 mois.

Par une autre branche: 4o, Marie-Reine Imbeault, épouse de Wilbrod Savard, 22 ans; 5o, Joseph Savard, 4 mois.

Nos félicitations à cette belle famille canadienne-française.

LE PERE NOEL

Le Père Noël rendra visite aux écoliers de l'école St-Joseph d'Arvida à deux heures de l'après-midi, dimanche prochain. Va sans dire que les élèves de la jeune ville attendent avec impatience cette visite du Roi des jouets.

Monsieur J. A. Lapointe, informe ses nombreux clients, qu'à partir de ce jour, il aura son magasin de Bijouteries, dans le poste actuel de J. Tremblay (CAFE NATIONAL) Coin des rues Ste-Famille et King-George.

VOUS Y TROUVEREZ UN ASSORTIMENT COMPLET DE TRAVAUX DE TOUS GENRES.

Montres,
Diamants,
Argenterie,
Verre taillé,
Ivoire français, etc

TOUTE REPARATION RECEVRA TOUJOURS UNE ATTENTION SPECIALE

Il remercie en même temps tous ceux qui ont bien voulu l'encourager, par le passé, et tous sont invités à visiter son assortiment de bijouteries, à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

A TOUS MES CLIENTS ET AMIS, MES BONS SOUHAITS DE NOEL ET DE BONNE ANNEE

J.-A. LAPOINTE

COIN STE-FAMILLE ET KING GEORGES
KENOGAMI

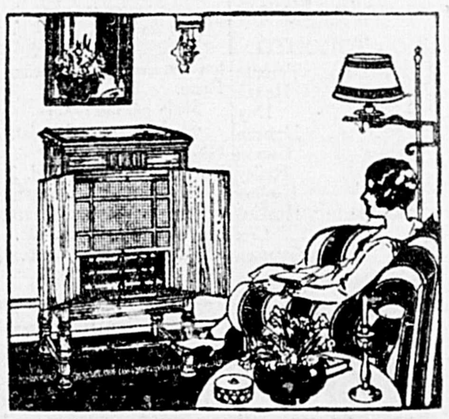

De l'agrément pour toute une vie !

L'Orthophonic Victrola est plus qu'un merveilleux instrument musical. C'est un placement qui rapporte plus de plaisir et d'agrément que vous ne pouvez vous l'imaginer. D'un jour à l'autre comme d'une année à l'autre, il vous récréera vous et vos amis plus que n'importe quoi.

Veuillez considérer ces lignes comme une invitation à venir nous voir n'importe quand et aussi souvent que vous voudrez. Si l'Orthophonic Victrola ne se vend pas par lui-même, aucun vendeur ne le pourra jamais. Venez n'importe quand— le plus tôt sera le mieux.

Joron & Gagnon

"Le Salon Musical"

257a, rue Racine TEL. 788 Chicoutimi

Le nouvel

Orthophonic Victrola